
Les hommes victimes de violences conjugales : un vécu et une perception

Auteur : Jehasse, Elise

Promoteur(s) : Blavier, Adelaïde

Faculté : Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

Diplôme : Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/22189>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

LES HOMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES : UN VÉCU ET UNE PERCEPTION

Sous la direction de : Adelaïde Blavier

Superviseuse : Laetitia Di Piazza

Mémoire présenté par **ELISE JEHASSE**

En vue de l'obtention du grade de Master en Sciences Psychologiques, à finalité
spécialisée en psychologie clinique

Année académique : 2023 - 2024

1	INTRODUCTION	3
---	--------------------	---

2	PARTIE THÉORIQUE	6
2.1	UN PEU D'HISTOIRE	6
2.2	LES VIOLENCES CONJUGALES	8
2.3	LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE.....	10
2.4	LE CONFLIT CONJUGAL ET LA VIOLENCE CONJUGALE.....	11
2.5	LE CONTINUUM DE LA VIOLENCE : THÉORIE DU CYCLE DE LA VIOLENCE (WALKER) 12	
2.6	LES VICTIMES.....	13
2.7	LES HOMMES VICTIMES	15
2.7.1	Le rôle du genre dans les violences conjugales	16
2.7.2	L'impact de la violence sur la santé mentale des hommes	17
2.7.3	La résilience	20
2.8	LA PERCEPTION DES VIOLENCES CONJUGALES	23
3	PARTIE MÉTHODOLOGIQUE	25
3.1	OBJECTIF ET QUESTION DE RECHERCHE	25
3.2	LES HYPOTHÈSES	26
3.2.1	Hypothèse sur la présence de symptômes dépressifs et la résilience	26
3.2.2	Hypothèse sur la résilience et le fait d'avoir des enfants	27
3.2.3	Hypothèse sur le trouble du stress post-traumatique et la résilience	28
3.2.4	Hypothèse sur la gravité perçue des violences.....	29
3.2.5	Hypothèse sur la gravité perçue des violences entre les deux groupes.....	29
3.2.6	Hypothèse sur les scénarios de violences	30
3.3	METHODES.....	31
3.3.1	Population et recrutement	31
3.3.2	Procédure	31
3.3.3	Matériels utilisés	32
3.3.3.1	Scénarios des violences conjugales (André, 2013 ; Cabay, 2022).....	32
3.3.3.2	Trouble du stress post-traumatique – PCL – 5 (Weathers et al, 2013).....	33
3.3.3.3	Évaluation de la résilience - CDRISC (Connor et Davidson, 2003).....	33
3.3.3.4	Inventaire de dépression - BDI (Beck, 1961).....	34
3.3.4	Traitements statistiques.....	34
4	PARTIE RÉSULTATS	36
4.1	LES DONNÉES DESCRIPTIVES	36
4.1.1	Les données sociodémographiques.....	36
4.1.2	Analyses statistiques	37
5	INTERPRÉTATION ET DISCUSSION	43
6	LIMITES DE L'ÉTUDE	54
7	INTERETS ET PERSPECTIVES.....	57
8	CONCLUSION	59
9	BIBLIOGRAPHIE	61

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je souhaite remercier ma promotrice, Madame Adélaïde Blavier, qui m'a permis de travailler sur la thématique des violences conjugales, et plus particulièrement sur les hommes qui en sont victimes. Je tiens également à remercier Madame Laëtitia Di Piazza pour sa disponibilité, ses précieux conseils et son écoute attentive.

Je remercie également les lectrices de ce mémoire, Dziewa Amandine et Monville Mireille, d'avoir témoigné leur intérêt pour mon travail.

Je tiens à remercier sincèrement mes parents, mes frères et mon copain qui m'ont encouragé et soutenu dans la réalisation de ce mémoire mais également durant mes cinq années à l'Université de Liège. Merci d'avoir toujours cru en moi.

Enfin, je remercie tous les participants de cette étude, sans qui cette recherche n'aurait pas pu avoir lieu.

Je dédie ce mémoire à tous ces hommes et toutes ces femmes qui ont subi ou subissent encore actuellement des violences conjugales. Vous êtes le symbole de la résilience et de la force.

1 INTRODUCTION

Les violences domestiques, communément appelées les violences conjugales, ne cessent d'accroître dans le monde entier et deviennent une problématique sociétale, politique universelle majeure. Selon l'OMS, en Europe, une femme sur trois aurait été victime de violences sexuelles et/ou physiques de la part de son conjoint. (OMS, 2021). Dans le monde, 38% des femmes meurent sous les coups de leur partenaire intime. De plus, une femme aurait plus de risques d'être blessée, violée ou assassinée par son partenaire que par une tierce personne (Public Santé, Égalité des chances, sans date).

Chaque année en Belgique, 45 000 dossiers concernant des violences conjugales sont enregistrés. Parmi ceux-ci, 77% des victimes concernaient des femmes et 23% des hommes. (Institut pour l'égalité des hommes et des femmes, sans date). Toutefois, il est important de notifier que ces dossiers ne représentent pas la totalité réelle des violences conjugales mais juste celles dénoncées (Amnesty International Belgique, 2021).

Depuis de longues années, lorsque nous évoquons les victimes de violences conjugales, nous avons tendance à nous référer au genre féminin. Cependant, les hommes, eux aussi, peuvent être victimes de violences perpétrées par leur partenaire. Comme nous le verrons, certains facteurs peuvent entraver la verbalisation des violences subies par les hommes. En effet, les attentes et les idéaux sociaux concernant la masculinité jouent un rôle important dans l'installation de ce silence. Dès lors, il est moins tolérable qu'un homme soit victime de violences par une femme étant donné qu'il doit représenter la force et la puissance. (Scott-Storey et al, 2023).

Les violences conjugales entraînent des conséquences psychologiques non négligeables chez les victimes, et ce peu importe leur genre. En effet, hommes et femmes sont tout aussi à risque de développer des symptômes dépressifs ou/et un trouble du stress post-traumatique. Cependant, leur manifestation peut différer et dès lors il peut être plus difficile de diagnostiquer ces troubles chez les hommes car ces derniers ont plus souvent recours à des comportements externalisés pour exprimer leur souffrance (Randle et Graham, 2011).

À travers ce mémoire, nous avons décidé d'évaluer deux éléments importants entrant en jeu dans les violences conjugales : d'une part, les diverses conséquences psychologiques et d'autre part, la perception que les hommes ont des hommes victimes de violences conjugales.

Ce mémoire est scindé en différentes parties. La première partie vous proposera une revue de la littérature concernant les différents concepts de ce mémoire tels que la violence conjugale, ses différentes formes, la différence importante entre le conflit conjugal et la violence conjugale, le cycle de la violence conjugale, les victimes de manière générale, les hommes victimes et se terminera par les capacités de résilience et la perception des violences conjugales. La seconde partie servira d'introduction à la méthodologie dans laquelle vous retrouverez la question de recherche et les hypothèses formulées. Nous poursuivrons avec la méthode de travail qui comporte les outils, la population cible et ses moyens de recrutement. Nous décrirons ensuite les résultats statistiques obtenus concernant les hypothèses élaborées. Pour conclure, nous discuterons des résultats en les confrontant aux éléments fournis par la littérature scientifique. Nous finirons par identifier les diverses limites et les perspectives possibles à cette étude afin de pouvoir fournir des pistes pour des recherches futures. Enfin, une conclusion viendra clôturer ce travail.

2 PARTIE THÉORIQUE

2.1 UN PEU D'HISTOIRE

Les violences conjugales ont pendant longtemps appartenu à la sphère privée et ont mis du temps avant d'émerger comme sujet public. Au cours des dernières décennies, les enjeux sociétaux, juridiques et politiques autour de cette problématique n'ont cessé d'évoluer afin d'apporter une compréhension plus approfondie et un accompagnement adéquat aux personnes concernées.

L'aspect privé des violences conjugales était fortement considéré durant le Moyen Âge et l'Antiquité. Les lois romaines et anglo-normandes autorisaient le droit de correction au mari envers son épouse, car cette dernière était perçue comme étant la propriété de son époux. Le droit de correction renvoie à la légitimité que le mari possédait pour battre sa femme. Cette asymétrie de position entre la femme et son époux était partagée et venait légitimer le recours à la violence. Cette jurisprudence de la brutalité a été longuement soutenue par l'État et l'Église. Le constat reste le même lors de la Renaissance (Laughrea et al, 1996).

Le XIXème siècle est caractérisé par les premiers changements et l'arrivée des premiers mouvements féministes en Amérique du Nord et en Europe. Le paradigme féministe avançait que la violence conjugale dont les femmes étaient victimes était perpétrée par des hommes. Ces mouvements ont eu pour objectif de dénoncer les violences subies par les femmes et la mise en place de réformes législatives en guise de protection aux victimes. Cependant, aucune avancée importante n'a été réalisée et les violences conjugales sont demeurées comme sujet tabou pendant longtemps (W. Cook, 2009).

Il faut attendre le XXème siècle pour que des progrès significatifs voient le jour. La justice devient sensible à ce qu'elle nomme "*les heurs et les malheurs du couple*", qui font référence aux coups, aux blessures, aux homicides ou atteintes physiques au sein de la relation entre partenaires. Dès lors, les hommes n'avaient plus l'autorisation de faire usage de la force envers leur partenaire. Cette émergence d'égalité entre les hommes et les femmes amène ces dernières à dénoncer les violences et demander de l'aide lorsqu'elles sont victimes de violences dans leurs relations intimes. (Vanneau, 2006).

Dans les années 70, de nouveaux mouvements féministes voient le jour. Petit à petit, les études féministes ont reconnu qu'il existait d'autres types d'abus et d'autres victimes, comme les hommes par exemple. Cependant, la croyance selon laquelle les femmes se montraient violentes en raison de la violence qu'elles subissaient de la part de l'homme a perduré pendant de longues années (Vanneau, 2006). Ce mouvement féministe l'expliquerait par la présence d'un déséquilibre de force entre les femmes et les hommes (Laughrea et al, 1996). Le motif de « self-défense » pour expliquer les raisons qui pousseraient les femmes à avoir recours à la violence a été remis en doute par différents auteurs. Selon McNeely et Robinson-Simpson (1987), les femmes obtiendraient des taux moyens de violence grave plus élevés, ce qui pourrait porter à croire que la violence exercée par ces dernières ne serait pas une simple réponse aux attaques de leurs partenaires. (W. Cook, 2009).

Actuellement, des mouvements féministes continuent d'exister. En effet, par l'arrivée des réseaux sociaux et Internet, de nouvelles sensibilisations sont mises en avant telles que Metoo. Metoo est un mouvement qui encourage les femmes à dénoncer les violences sexuelles ou le harcèlement qu'elles ont pu subir au cours de leur vie. (Metoo, sans date)

2.2 LES VIOLENCES CONJUGALES

Les violences conjugales représentent un ensemble de comportements ayant lieu ou ayant eu lieu dans des relations intimes entre partenaires qui ont causé un préjudice sexuel, psychologique ou physique. Ce préjudice a pu être engendré par des agressions physiques, des contraintes sexuelles, de la violence psychologique, des abus financiers et des comportements de contrôle. Les violences conjugales peuvent être vécues par tout type de personne, indépendamment de son genre, de sa religion, de son origine culturelle, de son statut socio-économique ou de son type de relation, etc. (Scott-Storey et al, 2023).

L'Organisation Mondiale de la Santé [OMS] (2024) définit les violences conjugales comme étant : *“La violence conjugale désigne les comportements au sein d’une relation intime qui causent des préjudices physiques, sexuels ou psychologiques, notamment les actes d’agression physique, la coercition sexuelle, la violence psychologique et les comportements de contrôle. Cette définition couvre la violence exercée par les conjoints et partenaires actuels et anciens.”*.

La Convention du Conseil de l'Europe a également érigé une définition des violences conjugales. Cette dernière qualifie ces violences comme étant : *“ tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique, qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l’auteur de l’infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime”*. (The Council of Europe, sans date).

En Belgique, des lois ont été élaborées afin de combattre les violences conjugales. Nous pouvons en citer deux : la loi du 24 novembre 1997 visant à combattre la violence au sein du couple. Nous retrouvons également la loi du 28 janvier 2003 permettant l’attribution du logement familial au conjoint victime ou au cohabitant légal victime d’actes de violence physique. De plus, en 2006, à la suite d’une conférence interministérielle, le Plan d’Action National en matière de lutte contre les violences a décidé de renforcer les actions publiques à l’égard des violences au sein des couples. La Belgique a élaboré une définition unique de la violence conjugale qui servira de cadre de référence pour les autorités fédérales, communautaires et régionales : *“Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d’actes, d’attitudes de l’un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l’autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes*

verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socioprofessionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale. Il apparaît que dans la grande majorité, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes. Les violences dans les relations intimes sont la manifestation, dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société." (Plan d'Action National définition en matière de lutte contre la violence entre partenaires, 2004-2007, p 8-10).

Cette nouvelle définition s'applique tant aux couples mariés ou non, ainsi qu'aux couples hétérosexuels ou homosexuels, cohabitant ensemble ou non.

Comme nous pouvons le constater, il existe une multitude de définitions concernant les violences conjugales. Cependant, elles se rejoignent sur le contexte intime dans lequel s'installent les violences et sur l'apparition lente et progressive de la violence. Elles abordent également les conséquences multidimensionnelles que ces violences peuvent provoquer chez les victimes mais également sur leur entourage.

2.3 LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE

La violence conjugale fait coexister différents types de violences. En effet, il est important de mettre en avant que le terme violence conjugale ne se résume pas qu'à la violence physique. Ces différentes formes de violences ont pour objectif de créer un climat de tension quotidien et intense auquel la victime est sans cesse confrontée. Michaud (2014) décrit la violence comme étant des actions et comportements physiques faisant usage de la force contre autrui conduisant à des dommages physiques.

Parmi les violences conjugales, nous pouvons retrouver :

- **La violence psychologique et/ou verbale** : elle représente un éventail de comportements ayant pour but l'humiliation et le contrôle du partenaire en public ou en privé (Ali et al., 2016). Cette forme de violence est difficile à détecter car elle est discrète et subtile.
- **La violence physique** est plus connue et est de différentes intensités. En effet, elle peut aller d'une simple poussée à un homicide. Cette dernière rend la violence physique dangereuse. La violence physique peut engendrer de graves conséquences telles qu'une commotion cérébrale, des blessures physiques graves, etc.
- **La violence sexuelle** a pour but de dominer l'autre et le déstabiliser dans ce qu'il y a de plus intime.
- **La violence économique** est souvent oubliée mais elle est fortement présente dans le cadre d'une dynamique de violences conjugales. L'auteur cherche à faire perdre à son conjoint toute autonomie financière (Gouvernement du Québec, sans date).

Ces différentes formes de violences ne sont pas toujours toutes présentes dans une situation de violence conjugale. Cependant, il est important de sensibiliser les victimes sur l'existence de celles-ci. Comme déjà mentionné ci-dessus, les violences conjugales ne se résument pas qu'à la violence physique, elles en incluent bien d'autres comme nous avons pu le voir.

2.4 LE CONFLIT CONJUGAL ET LA VIOLENCE CONJUGALE

Une confusion entre le conflit conjugal et la violence conjugale reste en vigueur dans notre société. En effet, il est important de pouvoir dissocier les deux car ils font référence à des dynamiques différentes. Lorsque deux partenaires se retrouvent dans un conflit conjugal, ceux-ci peuvent négocier les différences existantes au sein de leur relation. Nous pourrions comparer le conflit conjugal à une situation dans laquelle les deux partenaires se retrouvent en désaccord. Un des deux partenaires viendrait à imposer son avis sans pour autant dominer ou détruire l'autre. Le conflit conjugal serait le reflet d'une crise passagère que les deux partenaires seraient en train de traverser (Formation violences conjugales, Austenne, 2006, p.5).

De plus, aucun acte violence n'est perpétré lors d'un conflit conjugal. Nous pouvons également parler du conflit dit "élevé". Le conflit "élevé" se produit lorsque les deux partenaires perpétuent des actes verbaux et physiques agressifs l'un envers l'autre car ces derniers sont dans l'incapacité de négocier leurs différences. Dans ce cas-ci, nous pourrions dire que nous sommes dans une relation symétrique (Sadlier, 2015).

La violence conjugale a un côté plus destructeur. Dans ce cas-ci, la relation est asymétrique, c'est-à-dire que l'agresseur tente d'abolir l'autonomie totale de l'autre afin d'exercer un contrôle et une domination des plus absolus sur son conjoint. À la différence du conflit conjugal, des actes physiques et psychologiques agressifs sont exercés sur le partenaire. Aucune négociation n'est permise. Dans la violence conjugale, la situation est jugée comme étant permanente. Cela fait partie du quotidien et du mode de fonctionnement des deux partenaires.

2.5 LE CONTINUUM DE LA VIOLENCE : THÉORIE DU CYCLE DE LA VIOLENCE (WALKER)

En 1993, le rapport du Comité Canadien sur la violence faite aux femmes met en lumière le caractère progressif de cette dernière. En effet, le risque que l'agresseur ait recours à des actes de violences physiques augmenterait si celui-ci attaque verbalement, de manière récurrente son partenaire (Loyld, 1990).

Dans le livre "*Abused men : the hidden side of domestic violence*", l'auteur relate que si l'un des partenaires génère les premiers gestes de violence, il augmente le risque de devenir la victime à son tour (W. Cook, 2009, page 31).

Lenore Edna Walker, psychologue clinicienne américaine, est une figure emblématique de la lutte des violences conjugales subies par les femmes dans le monde entier. De ce fait, en 1979, elle développe la théorie du cycle de la violence. Afin d'élaborer cette théorie, cette psychologue clinicienne a réalisé une série d'entretiens auprès de femmes ayant été victimes de violences au sein de leurs relations intimes aux États-Unis et au Royaume-Unis.

Le cycle de la violence a pour but d'expliquer la dynamique dans laquelle s'inscrit cette violence dans les relations entre partenaires (Sangeetha et al, 2022). Ce dernier est caractérisé par une augmentation de tension dans laquelle un simple conflit est utilisé comme moyen pour exercer un pouvoir et une domination. Secondement, cette augmentation de tension se traduit en une montée de violence physique, sexuelle ou psychologique durant laquelle, la victime pourrait exprimer une volonté de sortir de cette relation violente (Laughrea et al., 1996). Troisièmement, nous retrouvons une phase d'excuses, de regrets de la part de l'agresseur qui craint de perdre son partenaire. Enfin, une phase d'accalmie termine ce cycle durant laquelle les relations sont, en surface, plus harmonieuses. Cette dernière étape du cycle est également appelée « Lune de miel ». Ce cycle peut se produire à différentes fréquences et chaque phase diffère dans la durée.

Pour de nombreux chercheurs et praticiens, les violences conjugales constituent un cycle dans lequel les deux partenaires sont rentrés de manière insidieuse. Ce cycle a un caractère répétitif qui se constitue des quatre étapes décrites ci-dessus que le couple conjugal va traverser.

2.6 LES VICTIMES

Le nombre de victimes de violences conjugales ne cesse d'accroître dans le monde entier. Certains organismes internationaux, tels que l'OMS, ont fourni diverses estimations concernant le nombre de victimes en se basant sur des enquêtes mondiales.

En Belgique, on considère qu'une femme sur dix est victime de violence conjugale, qu'une femme sur trois décède tous les jours sous les coups et qu'un homme en meurt tous les quatorze jours. Plus au moins cent plaintes sont déposées par jour. Les violences conjugales sont la première cause de mortalité chez les femmes en Belgique. (Blavier, 2022)

En 2010, l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes [IEFH] a récolté des données intéressantes sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. Premièrement l'IEFH s'est intéressé aux victimes qui auraient subi des violences après leurs dix-huit ans. Dans un premier temps, nous examinons dans quelle mesure les répondants ont été confrontés à la violence au cours de leur vie adulte. Le tableau 6 révèle que 52,2% d'entre eux déclarent n'avoir subi aucune forme de violence depuis l'âge de 18 ans. Ventilé par sexe, nous voyons qu'il s'agit de 55,1 % de femmes et 49,3% d'hommes (la différence est statistiquement significative). Dès lors, la violence touche plus les hommes (50,7%) que les femmes (44,9%).

Dans une étude menée en Irlande, 6% des hommes ont admis avoir subi des comportements abusifs sévères au cours de leur vie. (Corbally et al, 2023)

Aux Etats-Unis, le National Intimate Partner and Sexual Violence Survey [NISVS] ont réalisé une étude à large échelle afin d'évaluer le pourcentage de victimes de violences conjugales. Les résultats ont indiqué qu'au moins une femme sur deux (47,3%) et que plus de deux hommes sur cinq (44,2%) auraient été subi des violences conjugales. (NISVS, 2016/2017)

Certains auteurs ont constaté une évolution différente du nombre de victimes en fonction du genre. W. Cook (2009) évoque que dans les années 1992 à 1993 aux Etats-Unis, un million de femmes et 143 000 hommes étaient victimes de violences conjugales. Entre les années 2001 à 2005, une diminution du nombre de victimes a été observée, et ce principalement pour les femmes : 511 000 pour les femmes et 105 000 pour les hommes. Selon une étude menée par la National Family Violence Survey [NFVS], une femme se ferait agresser toutes les 15,5 secondes et un homme toutes les 17,5 secondes.

Dans une autre étude menée par Straus et Gelles (1986), les résultats affirmaient que l'écart entre le taux des violences subies par les femmes et celui des hommes tendait à diminuer de manière significative. En 1993, Strauss a répliqué son étude et a obtenu les mêmes observations. En 2009, plus de 200 études scientifiques du monde entier ont validé l'idée selon laquelle le taux de violences subies entre les femmes et les hommes étaient similaires¹(Straus et Scott, 2009). Récemment, différentes études ont également confirmé cette constatation (Yu Yuan Kim et al, 2023 ; Tshoane et al, 2024 ; McLeod et al, 2024).

Selon le Conseil du Statut des femmes (2005), les actes violents perpétrés dans la violence conjugale diffèrent selon le genre de l'agresseur. En ce qui concerne les hommes, les actes subis seraient une menace d'être frappé par un objet ou le poing et des gifles. Une étude menée par McLeod (2010) a démontré que les hommes utilisaient leur force physique dans 74% des cas, comparativement à 14% chez les femmes. (Cook, 2009). Afin de compenser la différence de force physique, les femmes se serviraient d'une arme ou d'un couteau dans 63% du temps. Ces dernières seraient également plus enclines à utiliser la sexualité pour humilier leur conjoint (Vasseur et al., 2020).

Selon Tshoane et ses collaborateurs (2024), les femmes seraient plus agressives et violentes que les hommes dans leurs relations. Cependant, Strauss avait déjà remis en cause cette idée. Il explique que l'hypothèse selon laquelle les femmes seraient plus dangereuses peut être expliquée par le fait que les hommes vont rapporter leurs blessures uniquement dans le cas où celles-ci nécessitent une aide médicale ou provoquent une blessure importante. Toujours selon Strauss, les hommes souffriraient de blessures plus graves plus souvent, tandis que les femmes présenteraient un nombre plus important de blessures pouvant aller de légères à graves (Cook, 2009).

Concernant la dénonciation des faits, nous savons qu'il est très difficile, autant pour les femmes que les hommes, de verbaliser leur situation. Toutefois, lorsque la victime est une femme, la violence a plus de chance d'être dénoncée à la police, 28% de femmes contre 11% chez les hommes. La violence grave, elle, est signalée autant chez les hommes que chez les femmes. La raison de ce signalement est la même chez les deux genres : mettre fin à cette violence ou se protéger (Conseil du Statut des femmes, 2005).

¹ Annexe 1

Malgré l'évolution constante de l'intérêt porté et aux moyens de récolte de données concernant le phénomène, il reste difficile de saisir réellement l'ampleur et la réalité vécue par les victimes de violences conjugales.

2.7 LES HOMMES VICTIMES

Dans les années 70, les violences conjugales subies par les hommes sont reconnues pour la première fois grâce aux publications de Steinmetz. La majorité des recherches dévouées aux violences domestiques se sont concentrées sur les violences subies par les femmes dont les hommes étaient considérés comme les principaux perpétrateurs. Cet éclairage important concernant cette thématique a permis la création de différents programmes de prévention et des traitements destinés aux femmes (Allen-Collinson, 2009 ; Yu Yuan Kim et al, 2023).

Cependant, la littérature portée sur les hommes victimes de violence conjugale est très pauvre. Ceci pourrait être expliqué par les différentes théories féministes qui ont joué un rôle important dans le développement de réformes, des préventions et de changements politiques pour les femmes battues mais qui auraient, en même temps, contribué à rendre invisible et inexistante la thématique des hommes victimes (Machado et Farinha, 2023).

Dans les années 90, des groupes masculinistes se développent et prônent, sans preuve évidente, que le nombre d'hommes battus est équivalent à celui des femmes (Welzer-Lang, 2009). Ces derniers expliquent leur absence de preuve par le fait que les hommes ne parlent pas de ce qu'ils vivent. Ceci rejoint les observations de Strauss et Gelles (1993) et de Tshoane et ses collaborateurs (2024).

Selon Bontoux et ses collaborateurs (2020), les hommes subiraient premièrement des violences psychologiques telles que des menaces, du dénigrement et du rabaissement. Ces attaques sont perçues comme portant atteinte à l'identité personnelle et masculine de l'homme. En effet, lorsqu'un homme est victime de violences provenant de sa femme, cette dernière utiliserait son statut de femme et les stéréotypes féminins, qui lui sont attribués par la société, pour pouvoir se positionner en tant que victime et perpétrer cette violence. Il arriverait même parfois qu'elle s'inflige elle-même des coups. Les violences sexuelles ou économiques, quant à elles, sont très rares. Malgré tout, nous avons pu trouver des constats intéressants sur lesquels nous pourrions nous pencher, nous questionner et approfondir.

2.7.1 *Le rôle du genre dans les violences conjugales*

Au fil des années, le genre devient une construction sociale et historique qui évolue en réponse aux changements historiques et aux contextes sociaux. Cette construction sociale nourrit les hypothèses sur les manières dont les violences vécues par les hommes ou les femmes devraient être interprétées ou exprimées. (Tshoane et al, 2024). Il est donc important de tenir compte du rôle qu'exerce la vision du genre et la masculinité dans les expériences de violences conjugales chez les hommes. En effet, la société occidentale a conçu des attentes sur ce qu'un homme devrait être. Les hommes sont perçus comme étant dominants sur le plan économique, social et politique, sans expression émotionnelle et autonomes. Dès lors, ils pourraient utiliser ces caractéristiques comme outils de violence (Scott-Storey et al., 2023.) Une autre vision présente est celle que les hommes sont vus comme étant les perpétrateurs de violences, et non les victimes en raison de leur force et leur taille qui sont généralement plus importantes que celles du genre féminin. De plus, admettre qu'un homme subisse des violences par sa femme viendrait à diminuer sa masculinité et à augmenter son sentiment de honte. (Richardson et Kloess, 2022) Tshoane et ses collaborateurs (2024) expliquent que ces idéaux sociaux trouvent leurs racines dans une vision patriarcale qui pousse les hommes à répondre de manière conforme aux croyances historiques et sociétales.

Ces attentes et ces idéaux sociaux du genre masculin font obstacle à la dénonciation et la légitimation des violences subies par les hommes. En effet, cette vision aveugle énormément d'hommes quant à la gravité de la situation dans laquelle ils se trouvent et impacte leur crédibilité quand ceux-ci viennent à dénoncer les violences. Entilli et Cipolletta (2017) ont mis en avant que les hommes victimes de violence prenaient sur leurs épaules la responsabilité des violences subies et ne réagissaient pas aux attaques afin de ne pas entraver la vision de ce qu'est un "vrai" homme. Cela vient normaliser les violences perpétrées à l'égard des hommes (Scott-Storey et al., 2023).

La confrontation au regard des autres est un obstacle non-négligeable pour tous ces hommes. Richardson et Kloess (2022) relatent le fait que les hommes présentent des difficultés à accepter l'étiquette de victimes à cause des croyances sur le genre masculin. En effet, ils tentent avant tout de chercher un sens à ce qui leur arrive. Pour de nombreux hommes, ce qui amènerait leur

conjointe à perpétrer de la violence serait des difficultés de santé mentale ou qu'elles ont été, dans leur ancienne relation, victimes de violences. En cherchant des moyens d'échapper à cette étiquette, les hommes mettent en place un comportement passif.

En conséquence, tout cela freine les hommes dans la mise en lumière de cette problématique et dans la dénonciation des faits. En effet, de nombreux hommes ne se sentent pas capables ou ressentent de la peur à l'idée de demander de l'aide à leurs proches ou aux professionnels. Ils en viennent à éviter cette recherche d'aide parce que ce qu'ils vivent ne collerait pas aux attentes et idéaux de la société. (Richardson et Kloess, 2022)

2.7.2 L'impact de la violence sur la santé mentale des hommes

Au-delà des lésions physiques que les violences peuvent provoquer, ces dernières vont impacter de manière durable et profonde la santé mentale des victimes ainsi que leur vie sociale. Yu Yan Kim et ses collaborateurs (2023) indiquent que les hommes victimes de violences conjugales présentent des taux plus élevés de dépression, d'anxiété, de stress post-traumatique, d'idées suicidaires et des stratégies d'adaptation moins efficaces que des hommes tout-venants.

En termes de santé physique, les hommes perçoivent un changement dans la vision qu'ils ont de leur corps, des dégâts physiques et une perception selon laquelle leur santé globale décline. Concernant leur santé mentale, les violences subies s'associent à des sentiments de culpabilité, de honte, d'une faible estime de soi, de troubles du sommeil, d'idées suicidaires, de phobies et de symptômes du trouble du stress post-traumatique, dissociation, trouble de l'anxiété et de la dépression. (Machado et Farinha, 2023)

Au niveau des conséquences sociales, la littérature exprime que les hommes victimes de violences conjugales souffrent d'isolement social, de difficultés à s'engager dans de nouvelles relations, un manque de support par l'entourage ou les organisations. (McGlinchey et Spikol, 2020 ; MacManus et al., 2022)

Des études quantitatives portant sur la santé mentale des hommes victimes de violence conjugale mettent en avant des taux différents de dépression (2% à 83.5%), de trouble du stress post-traumatique (14.13% à 42.9%) et d'anxiété (7.61% à 80%). Dès lors, plusieurs auteurs établissent une corrélation positive entre les violences conjugales et l'apparition de symptômes.

En effet, les hommes victimes ont plus de risques de développer une symptomatologie anxieuse et/ou dépressive que les hommes non-victimes. (McGlinchey et Spikol, 2020)

Douglas et Hines (2020) relatent que vivre des expériences de violences conjugales est perçu comme des événements traumatisants. De ce fait, les hommes subissant de la violence peuvent également développer un trouble du stress post-traumatique.

Randle et Graham (2011) déclarent également que des hommes victimes de violence par leur partenaire ont plus de risque de développer des critères du TSPT que si les violences étaient perpétrées par une autre personne. Ils ont également constaté que le pourcentage d'hommes et de femmes présentant des critères du TSPT ne différait pas significativement : 20% pour les hommes et 24% pour les femmes. Xu et al (2022) affirment cette hypothèse en reflétant que les hommes seraient plus à risques de subir de la violence psychologique, ce qui augmenterait les risques de développer des symptômes du trouble du stress post-traumatique et d'autres troubles. Cela pourrait nous amener à considérer qu'autant la violence psychologique que la violence physique amènerait un risque de développer un TSPT. De plus, une corrélation positive a été trouvée entre les symptômes du TSPT et des symptômes dépressifs. Dans le cadre d'événements traumatisants, cette comorbidité serait fortement présente (Scott-Storey et al., 2023). et Nous pourrions alors nous demander si dans le cas des violences conjugales, est-ce que les hommes qui ont développé un TSPT ont également développé des symptômes dépressifs et inversement.

La définition selon DSM (2020) du trouble du stress post-traumatique (TSPT) est : *“Le trouble de stress post-traumatique est caractérisé par des réactions intenses, désagréables, et dysfonctionnelles qui apparaissent après un événement traumatisant accablant”*. Pour être diagnostiqué d'un TSPT, il faut répondre à certains critères diagnostiques, tels que (Blavier, 2022) :

- Trouble résultant d'événements stressants et traumatisants
 - Exposition à un événement traumatique : mort effective, menace de mort, blessure grave ou violences sexuelles
 - Exposition directe
 - Témoin direct
 - En apprenant la nouvelle
 - Exposition répétée ou extrême
- Présence de symptômes envahissants

- Évitements persistants
- Altérations négatives des cognitions et humeur
- Altération éveil et réactivité
- Symptômes d'une durée supérieure à 1 mois
- Souffrance cliniquement significative, altération du fonctionnement social
- Imputable à une affection médicale/substance

Comme Scott-Storey et al (2023) l'avaient évoqué, les hommes ont une tendance à exprimer leurs souffrances par des comportements externalisés tels que la consommation d'alcool, de drogue, l'agressivité, etc. Ces résultats ont été confirmés par différents auteurs (Randle et Graham, 2011 ; Corbally et al., 2023). En effet, selon eux, il serait plus difficile de détecter une dépression chez les hommes à cause de leurs comportements et également de la pression sociale qui repose sur eux. Comme dans le cas des violences conjugales, il s'avérait très difficile pour les hommes de demander de l'aide.

Des auteurs ont également tenté de saisir s'il existait une différence d'émotions ressenties lorsque la personne subissait des violences conjugales. Par exemple, 74% des hommes se sentent en colère après un abus sexuel, comparativement à 73% des femmes, 35% des hommes relatent ressentir de la tristesse et de la dépression pour 36% des femmes. Malgré les résultats intéressants de cette étude, ceux-ci n'ont pas pu être généralisés. Cependant, ces données nous montrent qu'il existe des similitudes entre ce que peuvent ressentir les femmes et les hommes. (Randle et Graham, 2011).

Une association entre des idées suicidaires et les expériences de violences conjugales a également été trouvée. En effet, être dans une relation avec un partenaire violent, subir des agressions physiques et psychologiques augmenteraient la propension des idées suicidaires. De plus, les hommes ayant été victimes d'agression sexuelle ont trois fois plus de risque d'être déprimés et présentent deux fois plus de risques d'avoir des idées suicidaires. (Randle et Graham, 2011)

Pour conclure, les hommes subissant des violences conjugales seraient plus à risque de développer des symptômes dépressifs, des idées suicidaires et un trouble de stress post-traumatique. Cependant, il est important que nous gardions en tête le fait qu'il y ait une sous-déclaration de cette violence et des symptômes par les hommes en raison des barrières que nous avons pu évoquer.

2.7.3 La résilience

L'association américaine des psychologues (APA) définit la résilience comme *“étant le processus et le résultat d'une adaptation réussie à des expériences de vie difficiles ou stimulantes, en particulier grâce à la flexibilité mentale, émotionnelle et comportementale et à l'ajustement aux exigences externes et internes »*.

La littérature concernant les capacités de résilience présentes chez les hommes victimes de violences conjugales est très pauvre, voire inexistante. Toutefois, de nombreuses études se sont intéressées aux capacités de résilience chez les femmes victimes de ce type de violences. Il est donc opportun de se pencher sur la question afin de mettre en évidence certains constats liés au vécu de violences entre partenaires intimes. Machado et Farinha (2023) ont mis en avant que les hommes et les femmes évoquaient des explications semblables lorsqu'ils évoquaient les raisons qui les poussaient à rester dans leur relation abusive.

Alvarez et ses collaborateurs (2022) ont également mis en avant une association positive entre la résilience et des caractéristiques individuelles : le sens du contrôle, l'estime de soi, la créativité, l'adaptation, et l'optimisme. De plus, pratiquer une activité physique serait corrélé positivement à la résilience chez les femmes. Une étude réalisée en Tanzanie a mis en avant que ces dernières développeraient également des stratégies différentes en fonction du type de violence auquel elles sont confrontées (Dwarumpudi et al, 2022) Par exemple, dans le cadre de violence physique, certaines femmes tenteraient de résister en répondant violemment à cette violence. Cependant, certaines ne réagiraient pas par crainte de créer une escalade de cette violence. Dans le cadre de violence psychologique, certaines femmes auraient recours à des techniques inverses. D'une part, certaines utiliseraient des stratégies d'engagement, telles que l'opposition active ou la recherche d'aide. Ces différentes techniques se traduisent par la confrontation active de la situation aux partenaires violents. D'autre part, certaines ont recours à l'évitement et au désengagement de ces attaques. Ces stratégies sont souvent mises en place afin d'éviter le déclenchement d'autres formes de violence. (Dwarumpudi et al., 2022)

Alvarez et ses collaborateurs (2022) ont également mis en avant une association positive entre la résilience et des caractéristiques individuelles : le sens du contrôle, l'estime de soi, la créativité, l'adaptation, et l'optimisme. De plus, pratiquer une activité physique serait corrélé positivement à la résilience chez les femmes. Toujours selon ces auteurs, la résilience aurait une

corrélation positive avec le niveau de bien-être psychologique et présenterait une corrélation négative avec la dépression et les symptômes du TSPT. Dhungana et collaborateurs (2022) confirment ces derniers résultats : la résilience serait indépendante et négativement corrélée avec des scores élevés de dépression et le trouble du stress post-traumatique. Ceci fait écho à l'une de nos hypothèses selon laquelle posséder des capacités de résilience importantes diminuerait l'expression de ces maladies mentales.

Le soutien social semble être un facteur important dans l'évolution de la résilience. En Australie, une étude longitudinale menée auprès de cent femmes a démontré qu'un soutien social adéquat réduisait de manière importante les symptômes du stress post-traumatique, de la dépression et de l'anxiété. De plus, l'apport d'un bon soutien social réduit le risque de subir une nouvelle fois des violences conjugales dans les deux ans après un séjour dans un hébergement. Par ailleurs, le soutien social aurait un impact positif sur toutes les formes de violence. (Savard, 2019). Ces résultats ont également été trouvés dans différentes études (Shanthakumari et al., 2014).

Le fait d'avoir des enfants jouerait également un rôle majeur dans la capacité à être résilient. Chez les femmes, cela représente un des moyens qui favorise le plus la résilience (Shanthakumari et al., 2014). Chez les hommes, avoir des enfants semblerait avoir un impact sur la décision de rester dans cette relation. En effet, les hommes craignent de ne plus voir leurs enfants s'ils venaient à quitter la relation abusive dans laquelle ils sont. Par ailleurs, certains hommes évoquent que leur conjointe les menacerait avec de fausses allégations (porter plainte contre eux pour maltraitance envers les enfants ou attouchements sexuels) s'ils venaient à mettre un terme à la relation (Machada et Farinha, 2023 ; Kim et al., 2023).

W. Cook (2009) évoque que les hommes sont plus à risques de perdre la garde de leurs enfants dans le cadre d'un divorce et d'être relayé au statut de « père visiteur », ce qui les freinerait dans les démarches de demande d'aide ou de séparation.

Selon Boardman et ses collaborateurs (2009), les personnes peuvent être confrontées à des événements stressants similaires mais leur manière d'y faire face diffère. En effet, la résilience serait associée à la possession de ressources psychologiques, matérielles, sociales suffisantes de la part de l'individu, ainsi qu'une influence non insignifiante de facteurs génétiques. L'environnement, lui aussi, joue un rôle important. Effectivement, selon certaines données, les hommes présenteraient de plus grandes capacités de résilience en raison que le sexe masculin exprimerait plus fortement un gène lié à celles-ci.

Dans le cadre d'une étude portugaise, Santos et ses collaborateurs (2019) ont mis en avant les stratégies d'adaptation lorsque des hommes et femmes subissent des violences conjugales. Les résultats qu'ils ont trouvés ne reflètent pas de différence significative entre les genres dans les stratégies de coping. Voici les différentes stratégies utilisées par les hommes et les femmes : 70.6% ont recours à l'auto-distraktion qui se caractérise par le fait de s'investir dans des activités qui leur permettent de couper, pendant quelques instants, de ce contexte de violences, 61.8% partent à la recherche d'un certain soutien social émotionnel, 58,8% se sentent responsables de la situation. Ceci fait écho à ce qu'Entilli et Cipolletta (2017) ont avancé. En effet, les hommes victimes de violence seraient enclins à prendre sur leurs épaules la responsabilité des violences subies. Cette prise de position reflète la difficulté que les hommes ont à accepter l'étiquette de victime, en raison des stéréotypes genrés. 57.4% tentent de trouver une interprétation positive à ce qu'il se passe, 32,4% de désinvestissement comportemental, 25% seraient dans le déni et 20,6% se réfugient dans la consommation de substances. La dernière technique relatée est intéressante car nous savons, par la littérature, que les hommes expriment leur souffrance par des comportements externalisés, comparativement aux femmes qui ont des comportements internalisés (Blavier, 2022).

Pour conclure, nous n'avons pas assez de données pour affirmer ou infirmer que posséder d'importantes capacités de résilience aient un impact positif ou négatif dans le cadre de violences conjugales. Cependant, il est établi que posséder des bonnes capacités de résilience facilite l'adaptation à des événements stressants tels que les violences conjugales. Dès lors, nous pouvons émettre l'hypothèse que posséder de bonnes capacités de résilience permet de faire face plus facilement à ce contexte et de diminuer l'expression potentielle de symptômes dépressifs et d'un trouble du stress post-traumatique.

2.8 LA PERCEPTION DES VIOLENCES CONJUGALES

Bien que les violences conjugales soient de plus en plus reconnues et étudiées, la perception de celles-ci doit encore évoluer. Ces différences de perception quant à la gravité de ces violences s'expliquent par des divergences culturelles, des inégalités sexuelles ou économiques, etc. Une étude a démontré que les personnes ayant une vision plus patriarcale percevaient les violences comme moins graves et avaient tendance à blâmer la victime (Yamawaki et al., 2019).

Selon Yamawaki et ses collaborateurs (2009), la gravité de la violence perçue serait déterminée par les dommages réellement subis par la victime. En effet, la société serait plus susceptible d'admettre qu'une personne est victime de violences conjugales si celle-ci est blessée. De plus, la société estime que l'auteur doit subir des sanctions plus sévères si la victime a subi des blessures plus graves. Ceci démontre que l'absence ou la présence de blessures corporelles interfère sur le jugement de la gravité des violences.

Ces auteurs se sont également intéressés à la perception de la violence quand celle-ci est répétée ou unique. Ils ont mentionné que le fait qu'une violence soit répétée enlève le caractère accidentel et intentionnel de celle-ci. Dès lors, une répétition d'actes violents serait perçue comme plus grave qu'un acte unique de violence. Cette perception accompagnerait une vision selon laquelle la victime serait moins blâmée et l'auteur plus responsable.

Yamawaki et ses collaborateurs (2009) se sont également penchés sur la divergence d'opinion qui pourrait exister entre les sexes. Ils se sont aperçus que les hommes avaient plus tendance à blâmer les victimes et ressentaient moins de sympathie envers elles. De plus, les hommes minimiseraient l'agressivité qu'ils pourraient avoir. Welzer-Lang (2009) relate qu'une partie significative des hommes n'auraient pas conscience de la situation problématique dans laquelle ils se trouvent. Comme pour les femmes, les hommes n'estiment pas que tous coups perpétrés par leur épouse sont violents. Ceux considérés comme violents sont ceux, selon eux, qui ont été commis « exprès » pour faire mal. Par conséquent, la prise de conscience quant à la situation est assez différée. Ceci peut être expliqué par la mise en place de stratégies d'adaptation, d'évitement et de dénégations (Bontoux et al. 2020).

Une autre étude a été réalisée par Chamberland et ses collaborateurs (2006). Ils ont interrogé des hommes ayant été auteurs de violences, des hommes tout venant, des femmes ayant été

victimes de violences et des femmes tout venant. Ils ont constaté que toutes les femmes et tous les hommes de l'étude ont plus facilement reconnu les comportements associés à la violence physique que ceux liés à la violence psychologique. Ils ont également tous évalué la violence physique comme étant plus grave que la violence psychologique.

La littérature concernant la violence sexuelle définit cette dernière comme étant une agression sexuelle. La réalité de cette violence subie par les hommes est camouflée par de nombreux mythes. En effet, la société aurait une vision selon laquelle un homme ne peut pas être victime d'agression sexuelle. Cela s'explique par le fait que les hommes seraient toujours consentants et disposés à avoir des rapports. Lorsque cette violence sexuelle est perpétrée par leur partenaire, les hommes ont du mal à déterminer cette expérience comme étant une agression.

Ils la définissent comme étant une mauvaise expérience sexuelle (Université de l'Alberta, sans date).

3 PARTIE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 OBJECTIF ET QUESTION DE RECHERCHE

Dans la littérature, la plupart des recherches concernant la violence conjugale se concentrent sur une analyse des impacts de ces dernières sur les femmes. Cependant, il existe une quantité restreinte d'études abordant le vécu d'hommes victimes de ces violences, les conséquences diverses et les stratégies d'adaptation. De plus, la littérature s'intéressant à la perception qu'ont les hommes sur la violence conjugale subie par les hommes semble très discrète.

Dès lors, notre étude consiste à s'intéresser au vécu des hommes victimes de violences conjugales, ainsi que la perception qu'ils en ont.

L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les enjeux entourant la thématique de la violence conjugale subie par les hommes, et plus particulièrement, la perception qu'ils ont sur ce type de violence entre partenaires. A travers la littérature, nous avons pu constater que la gravité de la violence était perçue différemment en fonction de sa répétition, de la présence de blessures physiques visibles ou non, etc. Les personnes estiment qu'une personne présentant des lésions physiques visibles a plus de probabilités d'être reconnue comme étant victime de violences conjugales qu'une personne ne présentant aucune blessure. De plus, le caractère répétitif des violences est également perçu comme plus grave qu'un acte violent se produisant une seule fois (Yamawaki et al., 2009). Toutefois, qu'en est-il lorsqu'un homme évalue la gravité d'une situation sachant que la victime est également un homme ? Nous souhaitons répondre à cette question grâce à l'utilisation d'une série de scénarios relatifs à des situations de violences conjugales.

Comme l'expliquent Scott-Storey et collaborateurs (2023), certains facteurs, tels que les attentes et idéaux sociaux, entraînent une non-verbalisation de la part des hommes quant aux violences qu'ils peuvent subir. Leur souffrance a tendance à s'exprimer par des comportements externalisés, tels que la consommation de substance ou de l'agressivité, ce qui rend difficile le diagnostic d'une dépression ou d'un stress post-traumatique. Néanmoins, cette non-verbalisation ne les empêche pas de développer des symptômes importants. En effet, Randle et Graham (2011) démontrent que les hommes développent des symptômes ou des pathologies similaires à ceux que les femmes peuvent présenter dans ce même genre de

situation. En effet, les hommes victimes de violences sont tout autant susceptibles de présenter des symptômes dépressifs ou un trouble de stress post-traumatique que les femmes (Randle et Graham, 2011).

Selon certains auteurs, posséder de bonnes capacités de résilience serait corrélé à un plus faible risque de développer des troubles mentaux (Alvarez et al., 2022). Notre intérêt s'est donc tourné vers l'évaluation de ces capacités chez les futurs participants parallèlement à la présence, ou absence, de symptômes dépressifs. Pour les hommes victimes, l'évaluation de la présence d'un éventuel psycho traumatisme sera également proposée.

3.2 LES HYPOTHÈSES

3.2.1 Hypothèse sur la présence de symptômes dépressifs et la résilience

Les hommes victimes de violence conjugale présenteraient des symptômes dépressifs plus élevés, comparativement aux hommes ne subissant pas de violences conjugales. Ceci est d'autant plus vrai si ces victimes ont un score de résilience bas.

Stets et Straus (1995) postulent que vivre une expérience de violence conjugale amènerait à une expression plus importante de ces symptômes. Quatre méta-analyses ont également constaté qu'un contexte de violences conjugales était associé à l'apparition de symptômes dépressifs chez les victimes, hommes et femmes. Le fait de souffrir de dépression pourrait jouer un rôle dans les difficultés que rencontrent les victimes à reconnaître comme abusives les relations dans lesquelles elles sont engagées (Gilbar et al., 2020 ; Chatterji et Heise, 2021)

Kim et Lee (2013) ont mis en avant l'existence d'une relation bidirectionnelle entre les violences conjugales et la dépression. Ces auteurs évoquent que subir des violences conjugales seraient associées à des futurs épisodes de dépression et que souffrir de dépression serait également associé au fait de vivre de futures expériences de violences.

Cependant, différents facteurs, internes et externes, peuvent jouer un rôle dans la manière dont les victimes vont faire face aux violences conjugales subies.

Dai et Smith (2023) expliquent que des variables sociodémographiques, des facteurs physiques ou encore le soutien social peuvent servir de facteurs de protection contre le développement de symptômes dépressifs. Ils relatent également que lorsque la personne présente des difficultés

de contrôle de l'attention, une corrélation négative entre les capacités de résilience et la dépression s'observe. De plus, les personnes ayant un style attributionnel positif rapporteraient de meilleures capacités de résilience.

Nous savons que la résilience assure une certaine protection contre les maladies mentales. Cependant, si la résilience n'est pas importante, cela pourrait amener l'individu à développer une plus grande sensibilité aux symptômes dépressifs (Dhungana et al, 2022).

3.2.2 Hypothèse sur la résilience et le fait d'avoir des enfants

Les hommes ayant été victimes de violences conjugales et ayant des enfants montrent des scores plus élevés de résilience, comparativement aux hommes ayant subi des violences mais n'ayant pas d'enfant.

La résilience familiale est définie comme étant les capacités qu'une famille possède afin de maintenir ou de retrouver une fonctionnalité efficiente pour tous ses membres la composant à la suite de vécu bouleversant ou d'événements difficiles. Au niveau des facteurs individuels, une bonne résilience familiale se caractériserait par le sentiment d'efficacité personnelle, d'une bonne régulation émotionnelle, du tempérament des parents et des enfants. Les auteurs évoquent que des facteurs liés à la famille jouent également un rôle important dans la résilience, tels que la communication, la qualité des relations, la cohésion familiale, etc. Cependant, dans le cadre des violences conjugales, ces différents facteurs de protection peuvent être fortement impactés. (Dujardin et al., 2014)

Kim et ses collaborateurs (2023) démontrent que lorsque la sécurité de leurs enfants est menacée, les hommes victimes de violences conjugales seraient plus enclins à demander de l'aide de différents services. De plus, les hommes dont les enfants ont été ou sont témoins de violences présenteraient une motivation plus importante concernant la recherche d'aide.

Shanthakumari et al (2014) ont également relaté qu'avoir des enfants et d'être fort pour eux permettaient une expression plus importante de résilience.

3.2.3 Hypothèse sur le trouble du stress post-traumatique et la résilience

Les hommes victimes de violence conjugale auraient un score du trouble du stress post-traumatique (PCL - 5) élevé, et ceci est d'autant plus vrai chez les victimes présentant un score de résilience bas.

Des auteurs, tels que Wilson et Agaibi (2005), ont défini la résilience comme étant un « ensemble complexe de tendances comportementales ». Ils expliquent que chaque personne adopte un style de comportement incluant son mode de réflexion, de perception et de prise de décisions dans diverses situations. Par ailleurs, dans des études axées sur le trouble du stress post-traumatique, il a été démontré que la résilience était associée à de bonnes stratégies de coping, des traits de personnalité spécifiques et un locus de contrôle interne. L'ensemble de ces caractéristiques joueraient un rôle crucial dans l'apparition de troubles mentaux. (Fillol et al., 2023 ; Smith et al., 2017)

De plus, Alvarez et ses collaborateurs (2022) ont avancé qu'une corrélation négative existerait entre la résilience et les symptômes de TPST. Les individus dotés de capacités de résilience plus importantes auraient de plus grandes facilités à faire face aux événements traumatiques et à souffrir de moins de symptômes psychotraumatiques. Ces résultats ont été confirmés dans la réalisation de différentes études menées dans des pays différents. (Dhungana et al, 2022)

De plus, la littérature scientifique, les auteurs évoquent qu'en plus d'être à risque de développer un TPST, les victimes de violences peuvent souffrir de perturbation de l'auto-organisation, ou plus précisément du trouble de stress post-traumatique complexe (TSPTc). Ce trouble se caractérise par différents symptômes tels qu'une dysrégulation émotionnelle/affective, une vision négative de soi et des perturbations relationnelles. (WHO, 2018 ; Shelvin et al., 2018). Cette comorbidité entre le TSPT et le TPSTc serait fortement présente chez les victimes de violences conjugales. Cependant, la résilience jouerait un rôle de médiateur entre le TPST et le TSPTc. En effet, plus la personne démontre de bonnes capacités de résilience, au moins elle est à risque de développer des symptômes de TSPTc.

3.2.4 *Hypothèse sur la gravité perçue des violences*

Les scénarios sur la violence physique sont évalués comme étant plus graves que les scénarios sur la violence psychologique dans les deux groupes.

Différentes études démontrent que la violence physique est évaluée, de manière majoritaire, comme étant plus négative et grave que la violence psychologique. En effet, les actes de violence physique sont perçus comme moins acceptables et plus douloureux que la violence psychologique. (Sorenson et Taylor, 2005 ; Basow et al., 2007). De plus, la violence physique à l'encontre des hommes est considérée moins illégale et agressive que celle exercée envers les femmes. (Hammock et al., 2016).

Yamawaki et ses collaborateurs (2009) ont mentionné qu'une situation de violence conjugale était plus rapidement reconnue si la victime présentait des blessures physiques apparentes. Ce constat a également été fait dans l'étude de Chamberland et ses collaborateurs (2006). En effet, autant les femmes/hommes victimes et les femmes/hommes tout-venant ont estimé que la violence physique était plus grave que la violence psychologique.

3.2.5 *Hypothèse sur la gravité perçue des violences entre les deux groupes*

Les scénarios sur la violence sexuelle sont évalués moins graves que les scénarios relatifs aux violences physiques et psychologiques par les hommes tout-venant, comparativement aux hommes ayant été victimes de violences conjugales.

Malgré que les violences sexuelles subies par les femmes ont provoqué un intérêt grandissant au fil des années, les recherches sur les hommes victimes de violence sexuelle sont encore actuellement très pauvres. En effet, il est communément admis que les hommes sont moins impactés ou victimes de ce type de violence que les femmes. Cependant, des études ont permis de démontrer que les hommes étaient tout aussi sujets à subir des violences sexuelles et présenteraient également des troubles psychologiques par la suite. (Thomas et Kopel, 2023).

Davies et Rogers (2006) ont démontré dans leur étude que les hommes blâmeraient plus facilement les victimes de violences conjugales que les femmes. De plus, les hommes

porteraient un jugement plus négatif si la victime est un homme et s'il subit des violences sexuelles, comparativement aux violences psychologiques ou physiques.

L'Université de l'Alberta (sans date) a relaté que les hommes victimes de violences conjugales ne percevaient pas la violence sexuelle comme une agression mais plus comme une mauvaise expérience.

3.2.6 Hypothèse sur les scénarios de violences

Les scénarios où la violence conjugale se répète de manière quotidienne dans les 3 formes de violences sont évalués comme étant plus graves que les scénarios à événement unique, dans les deux groupes.

La fréquence d'une violence conjugale peut influencer la perception de sa gravité. En effet, une violence unique pourrait être un incident isolé et dès lors être perçue comme étant moins grave. De plus, il semble plus facile de lui trouver des justifications telles qu'une mauvaise journée, un moment de stress, de la fatigue, comparativement à la violence qui se répéterait (Alhabib et al., 2010).

La violence répétée, quant à elle, est généralement perçue comme plus grave. Elle signifierait la volonté de l'agresseur de mettre en place une dynamique de contrôle et un cycle de violence pouvant s'intensifier avec le temps. De plus, ses conséquences seraient évaluées comme étant plus destructrices et plus durables sur les victimes qu'une violence unique (Sivarajasingam et al., 2022).

Yamawaki et ses collaborateurs (2009) ont également relaté que le caractère unique d'un acte de violence serait perçu comme moins grave que le caractère répétitif d'un acte de violence. En effet, le caractère unique de l'acte amputerait l'intentionnalité et la possibilité que cet acte soit accidentel.

3.3 METHODES

3.3.1 *Population et recrutement*

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons souhaité travailler avec des hommes victimes de violences conjugales et des hommes n'ayant subi aucune violence, âgés de minimum dix-huit ans. Nous avons décidé de choisir des hommes âgés de minimum dix-huit ans de manière arbitraire dans le sens où il s'agit de l'âge où la loi considère un individu comme adulte, donc libre et responsable de ses choix de vie.

Aucun critère de restriction concernant les différentes formes de violences subies n'a été inclus.

Afin de récolter des données pertinentes et suffisantes, nous avons proposé une enquête en ligne qui a pour but, d'une part, de récolter des informations sociodémographiques, et, d'autre part, de récolter des données plus quantitatives sur l'expérience des violences conjugales vécues par ces hommes. Premièrement, l'enquête en ligne a été publiée sur les réseaux sociaux (Facebook), sur des groupes d'étudiants, groupes privés afin de toucher le plus d'hommes possibles. Nous avons également contacté deux centres accueillant des hommes étant ou ayant été victimes de violences conjugales, l'ASBL Infoman se situant au Luxembourg et la maison d'accueil *Soleil du cœur* à Gometry (Virton). Afin d'assurer l'anonymat des personnes fréquentant ces services, nous avons laissé la liberté aux employés de ces institutions de proposer notre étude.

3.3.2 *Procédure*

Après avoir obtenu l'accord du comité éthique, nous avons débuté notre recherche de participants. Pour ce faire, nous avons constitué un questionnaire en ligne permettant d'évaluer divers concepts : la perception de la violence conjugale, les symptômes dépressifs, les capacités de résilience et le trouble du stress post-traumatique. L'enquête a débuté par un questionnaire socio-démographique auquel tous les participants devaient répondre, ce qui nous permettra une description des différents échantillons. L'enquête a été diffusée sur les réseaux sociaux, tels que Facebook ou Instagram. Le taux de participation a été très faible au début, ce qui nous a amené à contacter divers maisons d'accueil ou associations afin d'augmenter le nombre de participants. Cependant, cela n'a pas été concluant.

L'enquête en ligne a été ouverte plus de 240 fois mais seulement 80 participants ont répondu à la totalité de la recherche.

3.3.3 Matériels utilisés

Avant de débiter l'enquête en ligne, d'une durée approximative de 30 minutes, les participants ont été invités à répondre à diverses questions permettant de récolter des données sociodémographiques. Cette partie du questionnaire était composée de questions concernant l'âge du participant, sa profession, son état civil, s'il avait des enfants et son dernier diplôme obtenu. Quatre questionnaires ont été administrés aux participants de l'étude. Le premier questionnaire était composé de six scénarios de violences conjugales (André, 2013 ; Cabay, 2022) se divisant en trois types de violence conjugale (physique, sexuelle et psychologique) pour lesquelles nous retrouvions une variable "temps" (violence unique ou répétée). Les différents scénarios sont apparus dans le même ordre pour tous les participants.

Ensuite, nous avons demandé aux participants s'ils étaient ou avaient été victimes de violence conjugale. Si la réponse était positive, trois questionnaires étaient présentés au participant : **Post-traumatic stress disorder Checklist** (PCL-5 ; Weathers, Litz, Keane, Palmieri, Marx, & Schnurr, 2013), **la Connor-Davidson Resilience Scale** (CDRISC; Connor et Davidson, 2003) et **l'Inventaire de Dépression de Beck** (BDI ; Beck et al, 1961). Si la réponse était négative, l'enquête en ligne proposait uniquement de répondre à la CDRISC et au BDI.

3.3.3.1 Scénarios des violences conjugales (André, 2013 ; Cabay, 2022)

Afin d'évaluer la perception de la gravité de la violence conjugale, nous nous sommes appuyés sur les scénarios de violence conjugale proposés dans le cadre du mémoire de Marie André² en 2013, qui ont également été utilisés par Julie Cabay, mémorante du service de Madame Blavier durant l'année académique 2021-2022. Les 12 scénarios reprenant les différents types de violences (physique, psychologique et sexuelle) se sont appuyés sur des violences subies par des femmes et des hommes. Dans le cadre de notre question de recherche, nous avons sélectionné les scénarios se concentrant sur les hommes victimes de violences conjugales.

Une variable "temps" est incluse dans ces scénarios. En effet, chaque scénario est composé de faits de violence conjugale se manifestant de manière "unique" ou de manière "répétée".

Cette seconde variable a été intégrée de manière équitable pour chaque type de violence.

² La recherche d'André (2013) a été menée sur une population de policiers, psychologues et médecins généralistes

Lors de la passation du questionnaire, il a été demandé aux participants d'évaluer le niveau de gravité perçue pour chaque scénario sur une échelle de type Likert allant de 1 (pas du tout violent) à 5 (extrêmement violent).

3.3.3.2 *Trouble du stress post-traumatique – PCL – 5 (Weathers et al, 2013)*

Le Post-traumatic stress disorder Checklist (PCL-5) est une mesure d'auto-évaluation reprenant les différents symptômes du trouble du stress post-traumatique et qui permet d'évaluer la présence et la sévérité du trouble du stress-post traumatique. Il comprend 20 items pour lesquels il faut répondre sur une échelle allant de 0 (pas du tout) à 4 (extrêmement).

Le score total de gravité peut aller de 0 à 80. Plus le score total est haut, plus la personne présente des symptômes du trouble du stress post-traumatique. Un score total supérieur à 31-33 correspond à la présence d'un trouble du stress-post traumatique et un score inférieur à 31 indique une absence de trouble. (National Center for PTSD, sans date)

Les qualités psychométriques du PCL-5 ont été validées. Ce questionnaire démontre une consistance interne importante ($\alpha = 0.94$), ainsi qu'une forte fidélité test-retest ($r = 0.82$). De plus, une bonne validité convergente ($r_s = 0.74$ à 0.85) et une validité discriminante ($r_s = 0.31$ à 0.6) ont été trouvées. (Blevins et al, 2015).

3.3.3.3 *Évaluation de la résilience - CDRISC (Connor et Davidson, 2003)*

Le Connor-Davidson Resilience Scale élaboré par Connor et Davidson en 2003 est un questionnaire auto-rapporté. Il se compose de 25 items permettant d'évaluer différents aspects de résilience. Une analyse factorielle exploratoire menée par Connor et Davidson a permis de mettre en avant cinq facteurs :

1. la compétence personnelle, des normes élevées et la ténacité (8 items)
2. confiance en ses capacités, à la tolérance à l'égard de l'affect négatif et aux effets mobilisateurs du stress (7 items)
3. acceptation positive du changement et la présence de relations sécurées et stables (5 items)
4. le contrôle (3 items)
5. les influences spirituelles (2 items)

Pour chaque item, le participant utilisait une échelle de réponse de type Likert allant de 0 (pas vrai du tout) à 4 (vrai la plupart du temps). Le score total variait entre 0 et 100. Les plus hauts scores démontrent la présence d'une plus grande résilience. (UQAM, 2018)

L'échelle CDRISC démontre de belles propriétés psychométriques. Sa valeur de l'alpha de Cronbach démontre une solide consistance interne ($\alpha = 0.86$). Plusieurs études démontrent que les scores de l'échelle CDRISC sont négativement corrélés avec ceux de la détresse psychologique ($r = -.34$, $p < 0.1$) indiquant que plus la résilience est grande, plus la détresse psychologique est importante. Les scores sont également négativement corrélés aux échelles des symptômes du trouble du stress post-traumatique ($r = -0.24$, $p < .01$), ce qui signifie que plus la résilience est importante, moins les symptômes de trouble du stress post-traumatique sont grands. Dernièrement, nous retrouvons également une corrélation négative entre la CDRISC et les échelles évaluant le sentiment d'empowerment ($r = 0.3$, $p < .01$). (UQAM, 2018 ; Jean-Thorn et al, 2020)

3.3.3.4 Inventaire de dépression - BDI (Beck, 1961)

L'inventaire de dépression de Beck est un questionnaire comportant 21 items de symptômes et d'attitudes qui peuvent décrire une manifestation comportementale de la dépression. Les items sont gradués de 0 à 3 par une série de quatre énoncés. Le score total peut varier entre 0 à 63. Plus le score total est haut, plus la dépression est importante. En effet, un score allant de 0 à 9 représente une dépression absente ou minimale. Un score variant de 10 à 18 reflète une dépression légère ou modérée. Un score entre 19 et 20 équivaut à une dépression modérée. Au-delà de 30, nous pourrions considérer que la personne souffre d'une dépression sévère. (Zelter, 2008 ; Beck et al, 1961).

Les propriétés psychométriques de la BDI sont également fiables et valides. La cohérence interne possède un alpha de Cronbach de 0.86. La fidélité test-retest obtient un coefficient de corrélation de 0.73.

3.3.4 Traitements statistiques

Les données récoltées ont été analysées de manière quantitative par le logiciel statistique Statistical Analysis Software (SAS). Les différents tests statistiques ont été élaborés à un niveau d'incertitude de 5%.

Pour débiter, nous avons réalisé des analyses descriptives afin de décrire au mieux les deux échantillons représentés dans notre recherche.

Ensuite, ayant un déséquilibre du nombre de personnes entre nos deux échantillons (hommes victimes de violence conjugale = 20 et hommes n'étant pas victimes = 60), nous avons réalisé un test de normalité via le test du parallélisme.

4 PARTIE RÉSULTATS

4.1 LES DONNÉES DESCRIPTIVES

4.1.1 Les données sociodémographiques

L'échantillon de notre étude est composé de 80 sujets dont 20 hommes ayant subi des violences conjugales et 60 hommes n'ayant subi aucune violence âgés de 18 à 66 ans. L'âge moyen de notre échantillon est de 37,66 ans. Les plus jeunes participants sont âgés de 18 ans (N = 3) et le sujet le plus âgé a soixante-six ans. Chaque participant a dû répondre à l'unique critère d'inclusion, être âgé de 18 ans minimum.

Nous allons réaliser une analyse des données sociodémographiques afin de pouvoir comparer les caractéristiques de nos deux échantillons. Toutes les informations concernant les différents groupes sont présentées dans les tableaux 1 et 2.

Tableau 1. Fréquences et pourcentages des variables catégorielles de l'échantillon des hommes victimes.

<i>Données socio-démographiques</i>	<i>Modalités</i>	<i>Échantillon</i>	
		<i>N</i>	<i>%</i>
<i>Profession</i>	Étudiant	3	15
	Employé	9	45
	Sans emploi	8	40
	Retraité	0	0
<i>État civil</i>	Célibataire	7	35
	Marié	5	25
	Veuf	0	0
	Divorcé/séparé	8	40
<i>Enfants</i>	NON	8	40
	OUI	12	60
<i>Diplôme</i>	Primaire	0	0
	Secondaire	4	20
	Bachelier	7	35
	Master	8	40
	Post Universitaire	1	5

Tableau 2. Fréquences et pourcentages des variables catégorielles de l'échantillon des hommes non-victimes.

<i>Données socio-démographiques</i>	<i>Modalités</i>	<i>Échantillon</i>	
		<i>N</i>	<i>%</i>
<i>Profession</i>	Étudiant	16	26,67
	Employé	38	63,33
	Sans emploi	2	3,33
	Retraité	4	6,67
<i>État civil</i>	Célibataire	33	55
	Marié	26	43,33
	Veuf	0	0
	Divorcé séparé	1	1,67
<i>Enfants</i>	NON	30	50
	OUI	30	50
<i>Diplôme</i>	Primaire	0	0
	Secondaire	26	43,33
	Bachelier	17	28,33
	Master	15	25
	Post Universitaire	2	3,33

4.1.2 Analyses statistiques

Avant de réaliser les opérations statistiques à effectuer, nous avons effectué le test de Shapiro-Wilk afin d'évaluer la normalité de nos données. Avant d'effectuer les analyses statistiques, les différentes hypothèses préalables, telles que la normalité, le parallélisme, l'homogénéité des variances ont été testées.

Hypothèse 1: Nous trouvons chez les hommes victimes de violence conjugales des symptômes dépressifs plus élevés, comparativement aux hommes ne subissant pas de violences conjugales. Ceci est d'autant plus vrai si ces victimes ont un score de résilience bas.

Nous avons réalisé une ANCOVA. Nous avons pu observer que le modèle général est significatif ($F(3,76) = 45.18, p < .0001$). De plus, il explique 64% de la variabilité des scores des symptômes dépressifs ($r^2=0.64$). Dès lors, nous pouvons confirmer l'hypothèse de base.

Source	DDL	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Modèle	3	4816.379840	1605.459947	45.18	<.0001
Erreur	76	2700.807660	35.536943		
Total sommes corrigées	79	7517.187500			

R-carré	Coef de var	Racine MSE	BDI Moyenne
0.640716	71.71473	5.961287	8.312500

Lorsque nous nous penchons sur l'apport significatif de chaque variable du modèle, nous observons que le groupe a un effet significatif sur les symptômes dépressifs ($F(1,1) = 66.83, p < .0001$). Cela signifie que les hommes victimes de violences conjugales présentent des symptômes dépressifs plus élevés que les hommes ne subissant pas de violences conjugales. La présence de capacités de résilience est significativement liée à une recrudescence des symptômes dépressifs ($F(1,1) = 34.35, p < .0001$). Cela signifie que plus la personne possède des capacités de résilience, moins elle présente de symptômes dépressifs.

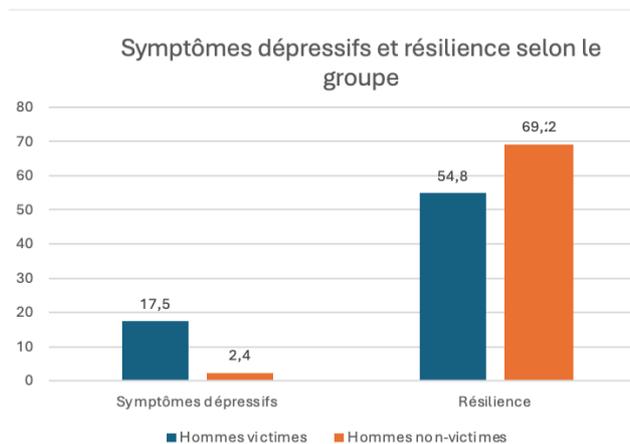


Figure 1. Histogramme des scores moyens sur l'échelle BDI et CDRISC selon le groupe

En d'autres termes, les scores obtenus pour la dépression sont expliqués dans notre étude par le groupe (hommes victimes ou non) et par les capacités de résilience.

Hypothèse 2 : Les hommes ayant été victimes de violences conjugales et ayant des enfants montrent des scores plus élevés en résilience, comparativement aux hommes ayant subi des violences conjugales mais n'ayant pas d'enfant.

Pour cette hypothèse, nous avons réalisé un test de Wilcoxon permettant de vérifier si les valeurs médianes des deux groupes diffèrent de manière significative. Nous n'observons pas d'effet significatif ($p = 1$) concernant le fait d'avoir des enfants. En d'autres termes, il n'y a pas de différence significative selon que les hommes aient des enfants ou non sur les scores de

résilience. Ce qui nous amène à ne pas confirmer notre hypothèse de recherche selon laquelle les hommes victimes de violences conjugales et ayant des enfants démontrent des scores plus élevés en résilience, comparativement aux hommes ayant subi des violences conjugales mais n'ayant pas d'enfant.

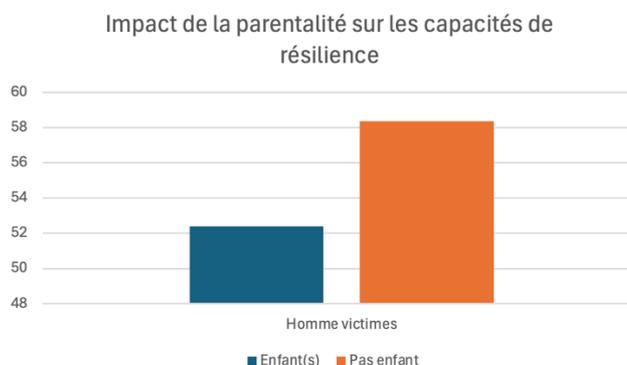


Figure 2. Histogramme des scores moyens des capacités de résilience selon la parentalité dans l'échantillon des hommes victimes de violences conjugales.

Hypothèse 3 : Nous trouvons chez les hommes victimes de violence conjugales un score de trouble du stress post-traumatique élevé, et ceci est d'autant plus vrai si ces victimes ont un score de résilience bas.

Nous avons réalisé une régression pour expliquer le score de stress post-traumatique (PCL5) par la résilience (CD-RISC). Le modèle global de la régression est significatif ($F(1,18) = 8.33$, $p = 0.0098$). Dès lors, nous pouvons confirmer notre hypothèse de recherche selon laquelle nous retrouvons chez les hommes victimes de violences conjugales des scores démontrant la présence d'un trouble du stress post-traumatique élevé, et ceci est d'autant plus vrai si ces victimes ont un score de résilience bas.

Ce modèle démontre que 32% la variabilité des scores du trouble du stress post-traumatique est expliquée par les scores de résilience ($r^2=0.32$).

Source	DDL	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Modèle	1	1454.015965	1454.015965	8.33	0.0098
Erreur	18	3140.934035	174.496335		
Total sommes corrigées	19	4594.950000			

R-carré	Coef de var	Racine MSE	PCL5 Moyenne
0.316438	45.62938	13.20971	28.95000

Avec ces données, nous pouvons réaliser une équation de régression. Étant donné que nous avons deux variables métriques, nous pouvons mesurer de manière précise la manière dont les scores du trouble du stress post-traumatique (PCL5) varient en fonction d'une unité des capacités de résilience (CD-RISC). Dans ce cas-ci, nous obtenons un coefficient de régression de CD-RISC (= - 0.43). En d'autres termes, si nous ajoutons un point à la CDRISC, nous diminuons de moins 0.43 sur la PCL-5. Dès lors, plus la personne possède des capacités de résilience (CD-RISC), moins elle présente des symptômes du trouble du stress post-traumatique (PCL5).

Paramètre	Estimation	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
Constante	52.73367706	8.75271511	6.02	<.0001
CDRISC	-0.43400871	0.15035124	-2.89	0.0098

Pour les trois prochaines hypothèses, nous avons réalisé une même ANOVA afin de diminuer au maximum l'erreur de première espèce (5%), ce qui réduit les risques de conclure à de faux positifs.

Hypothèse 4 : Les scénarios sur la violence physique sont évalués comme étant plus graves que les scénarios sur la violence psychologique dans les deux groupes.

Afin de répondre à cette quatrième hypothèse, nous avons réalisé une ANOVA à mesures répétées. Nous constatons un effet significatif du type de violence, physique ou psychologique ($F(1,79) = 50.39, p < .0001$)

Dès lors, nous pouvons confirmer l'hypothèse selon laquelle les scénarios sur la violence physique sont évalués comme étant plus graves que les scénarios sur la violence psychologique dans les deux groupes.

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
physvpsy	1	25.31250000	25.31250000	50.39	<.0001
Erreur(physvpsy)	79	39.68750000	0.50237342		

Hypothèse 5 : Les scénarios sur la violence sexuelle sont évalués moins graves que les scénarios relatifs aux violences physiques par les hommes tout-venant, comparativement aux hommes ayant été victimes de violences conjugales.

Nous avons réalisé une ANOVA à mesures répétées. Nous n’observons pas d’effet d’interaction significatif du type de violences (physique ou sexuelle) sur le groupe ($F(1,78) = 1.13, p = 0.2904$). Notre hypothèse de recherche selon laquelle les scénarios sur la violence sexuelle sont évalués moins graves que les scénarios relatifs aux violences physiques par les hommes tout-venant, comparativement aux hommes ayant été victimes de violences conjugales ne peut pas être confirmée.

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
psvsex	1	8.81666667	8.81666667	14.18	0.0003
psvsex*Groupe	1	0.70416667	0.70416667	1.13	0.2904
Erreur(psvsex)	78	48.48333333	0.62158120		

Hypothèse 6 : Les scénarios sur la violence sexuelle sont évalués moins graves que les scénarios relatifs aux violences psychologiques par les hommes tout-venant, comparativement aux hommes ayant été victimes de violences conjugales.

Comme pour l’hypothèse 5, nous n’observons pas un effet d’interaction significatif du type de violences (sexuelle et psychologique) sur le groupe ($F(1,78) = 0.64, p = 0.4264$). Ce qui nous amène à ne pas pouvoir confirmer notre hypothèse selon laquelle les scénarios sur la violence sexuelle sont évalués moins graves que les scénarios relatifs aux violences psychologiques par les hommes tout-venant, comparativement aux hommes ayant été victimes de violences conjugales.

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
physvsex	1	1.66666667	1.66666667	2.56	0.1138
physvsex*Groupe	1	0.41666667	0.41666667	0.64	0.4264
Erreur(physvsex)	78	50.83333333	0.65170940		

Hypothèse 7 : Les scénarios où la violence conjugale se répète de manière quotidienne dans les 3 formes de violence sont évalués comme étant plus graves que les scénarios à événement unique dans les deux groupes.

Pour commencer, nous avons réalisé une grande ANOVA. Dans cette ANOVA, nous observons que type de violences a un effet significatif ($F(2,156) = 16.07 ; p = < .0001$) et que le groupe a également un effet significatif ($F(1,78) = 6.12, p = 0.0156$) sur la perception de la gravité des scénarios, contrairement au caractère unique et répété ($F(1,78) = 0.55, p = 0.4599$). En d'autres termes, seul le caractère unique ou répété n'influence pas la manière dont les scénarios sont évalués.³

Afin d'y voir plus clair, nous avons décidé d'aller observer ce qu'il se passait dans chaque type de violence. Les résultats obtenus sont intéressants.⁴

Concernant la **violence psychologique**, nous nous apercevons que le groupe a un effet significatif ($F(1,78) = 5.08, p = 0.0269$) sur la perception de gravité des scénarios. En d'autres termes, qu'un homme soit victime de violences conjugales ou pas influence la manière dont les scénarios vont être évalués. Cependant, le caractère unique ou répété n'a pas d'effet significatif ($F(1,78) = 0.65, p = 0.4217$).

Nous observons des constats semblables pour la **violence physique**. En effet, nous observons un effet significatif du groupe ($F(1,78) = 5.86, p = 0.0178$) sur la perception de la gravité des scénarios. Le caractère répété et unique, quant à lui, n'a pas d'effet significatif ($F(1,78) = 1.65, p = 0.2022$).

Cependant, nous observons différents résultats pour la **violence sexuelle**. Dans cette forme de violence, nous n'observons pas d'effet significatif ($F(1,78) = 1.97, p = 0.1642$) du groupe sur la perception de la gravité des scénarios. Ceci veut dire que les hommes ne subissant pas de violences conjugales évaluent la gravité de la violence sexuelle de manière semblable que les hommes victimes de violences conjugales. Le caractère unique ou répété, quant à lui, a un effet significatif ($F(1,78) = 8.84, p = 0.0039$). En d'autres termes, le degré de gravité accordé à cette forme de violence dépend de si elle a été répétée ou unique.

³ Annexe 3

⁴ Annexes 4,5 et 6

5 INTERPRÉTATION ET DISCUSSION

Dans cette section, nous allons réaliser une analyse de nos différents résultats statistiques obtenus pour nos hypothèses en les confrontant à la littérature scientifique. Étant donné la différence du nombre d'hommes entre les deux groupes de notre échantillon, nos conclusions doivent être considérées avec précaution.

Hypothèse 1 : Nous trouvons chez les hommes victimes de violences conjugales des symptômes dépressifs plus élevés, comparativement aux hommes ne subissant pas de violences conjugales. Ceci est d'autant plus vrai si ces victimes ont un score de résilience bas.

Avant toute chose, il est important de rappeler que la résilience psychologique reflète un processus dynamique plutôt qu'une manifestation uniforme permettant d'affronter les différentes difficultés de la vie dans l'objectif de retrouver un équilibre. Par ailleurs, le caractère évolutif de la résilience s'explique par sa variabilité selon les traumatismes, les cultures et les périodes (Dai and Smith, 2023).

Par cette hypothèse, nous pensions observer que les hommes étant/ayant été victimes de violences présenteraient des symptômes dépressifs plus élevés que les hommes ne subissant pas de violences conjugales et que des capacités de résilience élevées expliqueraient un nombre réduit de symptômes dépressifs, tel que cela a déjà été mis en lumière précédemment (Dhungana et al., 2022 ; Dai and Smith, 2023). Dans ce même ordre d'idées, les personnes possédant de bonnes capacités de résilience présenteraient plusieurs caractéristiques communes telles que un style attributionnel plus positif, une anxiété moindre, plus d'activités sociales et seraient mieux soutenues par leur entourage. (Alvarez et al., 2022).

Les résultats mis en évidence dans notre étude, à savoir que la détention de capacités de résilience élevées est significativement corrélée à un nombre réduit de symptômes dépressifs corroborent donc avec les conclusions tirées de la littérature examinée préalablement. Par ailleurs, nous constatons que les hommes victimes présentent un score moyen plus élevé que les hommes non-victimes sur l'échelle évaluant les symptômes dépressifs (BDI). Concernant l'échelle CD-RISC visant à évaluer les capacités de résilience, les hommes victimes obtiennent un score moyen inférieur comparativement aux hommes n'ayant subi aucune violence.⁵

⁵ Voir figure1 (page 38) hypothèse 1

Dans le cadre des violences entre partenaires, les supports sociaux, qu'ils soient formels (services d'aide, police) ou informels (famille, amis), joueraient un rôle primordial dans le développement de capacités de résilience et dans la réduction des symptômes dépressifs (Dai and Smith, 2023 ; Fillol et al., 2023)

Nos résultats obtenus peuvent être mis en lien avec cette observation intéressante. En effet, la littérature scientifique a démontré à différentes reprises que les hommes étaient moins enclins que les femmes à se tourner vers des aides formelles. Ce constat semble s'expliquer par les obstacles auxquels les hommes victimes de violences sont confrontés lorsqu'ils cherchent de l'aide. Dans une étude menée par McLeod et ses collaborateurs (2024), certains hommes, s'étant rendus dans des services d'aide, relatent avoir été victimes de mépris et de moqueries. De plus, lorsqu'ils téléphonent à la police durant un acte de violence perpétré par leur partenaire, la police ne répond pas toujours ou ne rédige aucun rapport.

La stigmatisation et les attentes sociales concernant le genre masculin jouent un rôle important dans les comportements de recherche d'aide mis en place et dans la manière dont les hommes vont réagir à ce qu'ils vivent. Les croyances selon lesquelles l'homme doit représenter la force, la domination et ne peut subir des violences de la part d'une femme représentent un frein important pour tous ces hommes (W. Cook, 2009 ; Komlenac et al., 2022 ; Machada et Farinha, 2023 ; Corbally et al., 2023). De tels résultats nous amènent à penser que les hommes ne se tournent pas vers les services d'aide et minimisent la situation dans laquelle ils se retrouvent afin de se protéger des critiques.

Ces constats pourraient nous inciter à étudier sur l'influence que l'impact de l'accueil et de l'assistance des services d'aide aux hommes victimes jouent sur leurs capacités de résilience et dès lors sur leurs symptômes dépressifs.

Hypothèse 2 : Les hommes ayant été victimes de violences conjugales et ayant des enfants montrent des scores plus élevés en résilience, comparativement aux hommes ayant subi des violences conjugales mais n'ayant pas d'enfant.

Dans le cadre de cette hypothèse, nous souhaitons évaluer l'influence de la parentalité sur les capacités de résilience au sein de notre échantillon d'hommes ayant subi des violences conjugales. Notre analyse statistique nous a amené à ne pas confirmer notre hypothèse de

recherche. Le fait d'avoir des enfants ne conduit pas significativement au développement de capacités de résilience supérieures.

Nos résultats statistiques présentent des divergences avec la littérature consultée. Même si certaines études évoquent qu'avoir des enfants pourrait jouer un rôle sur la résilience, la littérature concernant l'impact de la parentalité chez les hommes victimes de violence conjugales sur les capacités de résilience reste très pauvre. Cependant, différentes études apportent des données intéressantes dont nous pouvons discuter.

La littérature concernant les violences perpétrées par les femmes explique que ces dernières utilisent de manière importante les enfants comme moyen de contrôle et de pouvoir. En effet, elles peuvent avoir recours au chantage et aux menaces. Par exemple, certaines d'entre elles menacent leur partenaire de porter diverses allégations à leur égard ou de battre les enfants. L'objectif premier de tels actes est d'empêcher leur conjoint de porter plainte ou de mettre un terme à la relation (Dixon et al., 2020, Kim et al., 2023). Les hommes sont conscients que ces allégations, malgré qu'elles soient fausses, ne joueront pas en leur faveur devant la justice. En effet, Dim et Lysova (2022) ont mené une étude dans laquelle ils démontrent que les hommes victimes de violences bénéficient de mesures de protection moins importantes que les femmes. De plus, aucun homme de leur étude n'a pu obtenir la garde de leurs enfants, et ce même pour quelques jours. Cette observation avait déjà été établie par Miller et ses collaborateurs (2019). Ils évoquent par ailleurs que les juges étaient treize fois plus susceptibles de répondre favorablement aux demandes de restrictions temporaires des femmes contre leur partenaire qu'inversement. Dès lors, ces hommes se retrouvent dans une situation ambivalente et confrontés à un double défi : d'une part éviter les sanctions judiciaires sévères ; et d'autre part sortir de ces violences et rétablir leur image et leur crédibilité en tant que parent (Schmit, 2024).

Même si notre hypothèse de recherche n'ait pu être confirmée et que la littérature sur la thématique ne soit pas totalement explicite sur la question, d'autres éléments avancés dans les études peuvent nous indiquer que les enfants jouent un rôle crucial dans le choix de rester dans le choix de maintenir la relation malgré la violence. Dès il serait pertinent de nous questionner quant au développement de diverses stratégies selon le rôle de parentalité ou non. En effet, la plupart des hommes choisissent de ne pas porter plainte ou de ne pas quitter leur relation, car la perte de la garde de leurs enfants est l'une des conséquences principales. En évitant de mettre fin à la relation, ils se retrouvent contraints de subir encore des violences. Cela pourrait conduire

à formuler l'hypothèse qu'ils développeraient de nouvelles stratégies, renforçant ainsi leur résilience.

Il serait donc crucial d'examiner davantage cette problématique afin de mieux comprendre les enjeux et de proposer des interventions équitables et sécurisées, permettant aux hommes de ne plus craindre les conséquences potentielles d'un dépôt de plainte ou d'une demande d'aide.

Hypothèse 3 : Nous trouvons chez les hommes victimes de violence conjugales un score de trouble du stress post-traumatique (TSPT) élevé, et ceci est d'autant plus vrai si ces victimes ont un score de résilience bas.

Selon notre hypothèse, posséder des capacités de résilience élevées justifierait un nombre réduit de symptômes psychotraumatiques. Notre analyse statistique nous permet de confirmer notre hypothèse de recherche. En effet, les hommes victimes de violences conjugales possédant des capacités de résilience basses seraient plus enclins à manifester des symptômes psychotraumatiques élevés.

Nos résultats confirment par ailleurs les conclusions retrouvées dans la littérature examinée. Comme une multitude d'études l'ont démontré, les violences conjugales impactent de manière considérable la santé mentale des victimes, quel que soit le genre. (Kim et al., 2023 ; Machado et Farinha, 2023 ; Scott-Storey et al., 2023). En effet, comme relaté dans notre hypothèse, les personnes ayant vécu ou vivant des violences conjugales courent un risque accru de développer des problèmes de santé mentale. Un des troubles les plus couramment observés est le TSPT. Cependant, Pill et ses collaborateurs (2017) relatent que posséder des capacités de résilience élevée diminuerait de manière importante le risque de développer des symptômes de troubles psychologiques divers. Il est également largement relaté que des capacités de résilience permettent une meilleure adaptation et une approche plus constructive face à des événements traumatiques (Fillol et al., 2023 ; Dhungana et al., 2022).

Au sein de notre échantillon, nous pouvons constater que trois participants présentent des symptômes psycho traumatiques malgré des scores élevés sur l'échelle CDRISC. Même si cela ne représente pas une majeure partie de l'échantillon, cette observation pourrait nous indiquer que posséder des capacités de résilience ne protège pas nécessairement contre l'apparition d'un TSPT. Ceci nous amène à souligner l'importance de prendre en compte les caractéristiques individuelles, l'histoire de vie, la personnalité et d'autres facteurs personnels indirectement

directement corrélés. En effet, Agalibi (2005) a identifié sept facteurs qui s'associent de manière notable à la résilience : 1/ le locus de contrôle, 2/ le partage de l'expérience traumatisante à d'autres personnes, 3/ l'appartenance à un groupe, 4/ la perception de ses ressources personnelles et sociales, 5/ des comportements altruistes, 6/ la capacité de trouver un sens à l'expérience traumatisante et à la vie et 7/ le lien avec des amis, une communauté ou des personnes vivant la même situation. Selon ce même auteur, une personne possédant ces différents facteurs serait moins encline à développer des symptômes du trouble du stress post-traumatique.

Dhungana et ses collaborateurs (2022) se sont également intéressés à l'impact des variables sociodémographiques sur la résilience et le TSPT. Nous retrouvons dans notre étude des concordances avec ce que ces auteurs mettent en avant. Premièrement, ils mentionnent qu'être marié serait un facteur de résilience contre le développement de symptômes psychotraumatisés. Dans notre échantillon d'hommes victimes de violences conjugales, quinze d'entre eux sont séparés ou célibataires. Sur ces quinze hommes, onze d'entre eux présentent des scores nettement élevés à l'échelle évaluant les symptômes du TSPT. Dès lors, nous pourrions nous interroger sur la nature des relations entre le statut civil, les capacités de résilience et le TSPT et de nous demander laquelle de ces variables influence le plus le TSPT. Deuxièmement, exercer une activité professionnelle augmenterait de manière significative les capacités de résilience et diminuerait à la fois les symptômes dépressifs et les symptômes du TSPT. Ceci s'expliquerait d'une part, par le soutien social et les relations avec les collègues ; et d'autre part par une stabilité économique que le travail peut apporter. Sur les vingt hommes victimes de violences conjugales, huit d'entre eux ne travaillent pas et présentent des scores faibles de résilience. Comme nous l'avons mentionné dans notre première hypothèse, le soutien social est l'un des facteurs de résilience et de protection le plus important chez les personnes victimes de violences conjugales contre le développement de troubles psychologiques. Dès lors, nous pourrions émettre une nouvelle hypothèse selon laquelle les hommes victimes de violences conjugales et n'étant plus actifs professionnellement présentent un risque accru de développer des symptômes psychotraumatiques en raison du manque de soutien social et de l'instabilité financière. Steinmetz (1978) met en avant la croyance selon laquelle les hommes posséderaient une sécurité économique plus importante que les femmes, leur permettant de quitter plus facilement une situation matrimoniale difficile. Cependant, W.Cook (2009) remet en doute cette hypothèse. Selon lui, les hommes ressentent une certaine responsabilité financière à l'égard de leur famille et principalement de leurs enfants. Dès lors, cette pression constante de

subvenir aux besoins de leurs enfants les empêcherait d'être libre dans la prise de décision concernant leur relation conjugale.

Hypothèse 4 : Les scénarios sur la violence physique sont évalués comme étant plus graves que les scénarios sur la violence psychologique dans les deux groupes.

Selon notre hypothèse, les scénarios concernant la violence physique sont évalués comme étant plus grave que les scénarios sur la violence psychologique dans les deux groupes. Notre analyse statistique nous a amené à confirmer notre hypothèse de recherche.

Il est intéressant de mentionner que la confirmation de notre hypothèse par les données statistiques conforte la croyance populaire selon laquelle la violence physique est perçue comme plus grave que la violence psychologique bien que cela remette en question les données issues de la littérature. La violence psychologique est une forme de violence souvent sous-estimée, voire peu connue des personnes ne subissant pas des violences conjugales. En effet, les dommages émotionnels qu'elle peut provoquer la rendent difficile à déceler ou à apercevoir. (Capezza et Arriaga, 2008).

Steff et ses collaborateurs (2008) ont évoqué que les membres de famille des victimes, les travailleurs sociaux et les agents d'application de loi présentaient des difficultés à reconnaître la violence psychologique comme étant grave ou importante. De plus, certains estiment que la violence psychologique fait partie de la vie intégrante d'un couple et qu'elle peut être un moyen de régler les conflits. (Sears et al., 2006)

La violence physique, quant à elle, est généralement plus rapidement associée au contexte des violences conjugales que les autres formes de violences. Ceci peut être expliqué par le fait que la violence physique provoque des blessures visibles, ce qui engendre une reconnaissance plus rapide de la part de la victime et de son entourage (Hammock et al., 2015).

Cependant, Hammock et ses collaborateurs (2015), dans leur étude, ont constaté une différence de perception de gravité de la violence psychologique et de la violence physique entre des hommes ayant subi des violences conjugales et des hommes tout-venant. En effet, ces derniers considèrent la violence physique comme étant plus grave, abusive et nuisible, contrairement aux hommes victimes de violences qui relatent que la violence psychologique provoque des conséquences plus importantes et plus durables. De plus, les hommes ayant subi de la violence psychologique estiment que cette dernière jouerait un rôle plus important dans leur manque

d'estime de soi, contrairement aux violences physiques. La littérature met néanmoins en évidence une certaine prise de conscience émergente chez les victimes de violences conjugales concernant la gravité des conséquences de la violence psychologique, et ce, par le biais de la confrontation quotidienne et directe à ce type de violence (Williams et al., 2012)

Ces résultats avaient déjà été observés par Sikstrom et ses collaborateurs (2021). Dans son étude, il évoquait que la violence psychologique engendrait une souffrance supérieure à la violence sexuelle ou psychologique. De plus, 72% de ses participants, qui sont victimes de violences conjugales, avaient révélé que la violence physique était moins nuisible que la violence psychologique et que le rétablissement face à cette dernière était lent, voire inenvisageable.

Ainsi, au regard des données de la littérature, on aurait pu s'attendre à constater une différence de perception de la gravité entre la violence physique et la violence psychologique entre les deux groupes. D'une part, comme nous l'avons pu le découvrir dans la littérature, une majorité d'hommes a tendance à adopter des comportements externalisés (abus de substances, agressivité) lorsqu'ils doivent faire face ou traverser des moments difficiles de leur vie, ce qui rend plus difficile la détection de signes ou de symptômes de troubles psychologiques quelconques (Scott-Storey et al., 2023). D'autre part, le caractère invisible qui caractérise les blessures causées par la violence psychologique peut rendre l'accès et la reconnaissance de la souffrance compliquée. Dès lors, nous pourrions supposer que les hommes victimes de violences conjugales évaluent la violence psychologique comme étant moins grave que la violence physique en raison de leur difficulté à prendre conscience de leur souffrance en raison des conséquences difficilement perceptibles de celle-ci et en raison de la manière dont ils font face aux événements de vie stressants, traumatisants. Cette hypothèse pourrait également s'élargir aux hommes tout-venants de notre étude.

Afin de poursuivre notre réflexion, nous pourrions aussi nous interroger sur les raisons pour lesquelles les hommes de notre échantillon perçoivent la violence physique comme plus grave, indépendamment du caractère visible des blessures qu'elle peut engendrer. Dans le cadre des discussions que nous avons pu entretenir avec certains hommes ayant participé à notre étude, une majorité d'entre eux nous a exprimé ne pas avoir connaissance qu'il existe différentes formes de violences dans la violence conjugale, pensant que seule la violence physique amenait à se questionner sur la gravité de la situation et à leur faire penser au contexte des violences conjugales. De plus, ils estiment que subir des insultes ou humiliations ne représente pas un

motif suffisant pour se considérer comme étant une victime de violences conjugales. Ceci nous amène à faire deux constats, d'une part, la connaissance selon laquelle la violence conjugale inclut diverses formes de violences semble limitée ; d'autre part, il est possible que les hommes, ainsi que la population en général, ne réalisent pas pleinement l'étendue des comportements associés à chaque forme de violence. Ces constats sont intéressants car ils renvoient à ce que Seff et ses collaborateurs (2008) avaient également relaté, à savoir que les personnes ayant subi des violences ne se considéraient comme victimes de violences conjugales que lorsque la frontière de la violence physique avait été dépassée.

Dès lors, nous aurions pu émettre l'hypothèse selon laquelle les hommes tout-venant perçoivent la violence physique comme étant plus grave en raison de leur méconnaissance concernant les différentes formes de violences existant dans la violence conjugale et du panel de comportements que comprend chacune.

Hypothèses 5 et 6 : Les scénarios sur la violence sexuelle sont évalués moins graves que les scénarios relatifs aux violences psychologiques et physiques par les hommes tout-venant, comparativement aux hommes ayant été victimes de violences conjugales.

Par ces hypothèses, nous pensions observer que les hommes tout-venant évalueraient la violence sexuelle comme étant moins grave que les violences psychologique et physique, contrairement aux hommes victimes de violences conjugales. Nos analyses statistiques nous ont amené à ne pas confirmer nos hypothèses de recherche.

Les résultats obtenus ne peuvent ni confirmer ni infirmer les données avancées par la littérature, mais ouvrent la voie à de nouvelles interrogations. La société partage l'idée selon laquelle la femme entretiendrait un rôle passif lors d'activités sexuelles et que l'homme serait le principal initiateur. Dans ce contexte, il semblerait difficile d'imaginer qu'une femme force un homme à avoir des activités sexuelles. (Thomas et Kopel, 2023). De plus, le combat que mènent les hommes victimes de violences conjugales vient confronter et questionner les attentes et les idéaux sociétaux de la masculinité.

Selon Davies et Rogers (2006), les hommes tout-venant percevaient la violence sexuelle comme une des formes de violence les plus négatives, avec la violence physique. Leur étude a révélé des observations intéressantes sur la perception de la violence sexuelle par les hommes du grand public. Premièrement, ils semblent moins tolérants à l'égard des hommes victimes qu'envers

les femmes victimes de violences conjugales. Ensuite, la violence sexuelle subie par des hommes est perçue comme extrêmement négative⁶ par les hommes eux-mêmes ce qui pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers sont plus attachés aux visions et traditions patriarcales. De plus, la nature de l'acte de violence sexuelle n'affecte pas leur perception de ce type de violence. Par exemple, lorsqu'une victime subit une agression sexuelle alors qu'elle est inconsciente, ces hommes condamnent davantage les victimes qui sont des hommes comparativement aux victimes qui les femmes. Dans une étude dans laquelle les hommes ont été confrontés à des scénarios et des vidéos d'hommes subissant des violences sexuelles, les participants ont ressenti moins d'empathie envers les victimes masculines que les victimes féminines (Campbell, 2013). Ainsi, nous pourrions en conclure que les hommes sont moins sensibles à la violence sexuelle subie par d'autres hommes et qu'ils la perçoivent comme moins grave. De plus, elle pourrait constituer une menace pour leur conception de la masculinité.

Dworkin et ses collaborateurs (2019) se sont intéressés à la différence de perception de gravité entre la violence sexuelle et la violence psychologique. Comme nous l'avons évoqué dans l'hypothèse précédente, la violence psychologique est perçue comme étant moins grave que les autres formes de violences. La reconnaissance et l'intérêt suscité aux récits d'abus psychologiques sont moindres comparativement à la violence sexuelle. En effet, un acte de violence psychologique n'a pas le même poids qu'un acte de violence sexuelle ou physique. De plus, les séquelles physiques objectives que peuvent laisser les violences sexuelles ou physiques viennent impacter la perception de la gravité de la violence psychologique et lui accorder moins de crédit (Candela, 2016).

Cependant, Delker et ses collaborateurs (2022) ont mené une large étude afin d'étudier la perception des hommes à propos de des récits de violences physique, psychologique et sexuelle. Les résultats démontrent que les hommes reflètent une certaine sensibilité à l'égard de la violence sexuelle subie par les hommes victimes. En effet, leur étude montre que les récits de violence sexuelles sont d'une part plus difficiles à raconter pour les victimes ; et d'autre part difficiles à entendre pour ceux qui les écoutent. De plus, Delker et ses collaborateurs (2020) évoquent que les hommes démontrent un plus grand intérêt et une plus grande curiosité envers les récits de violence sexuelle que les violences physiques ou psychologiques.

Les victimes de violences sexuelles, pour leur part, perçoivent cette forme de violence comme l'une des plus douloureuses et ayant le plus grand impact. De plus, elles soulignent que le fait

⁶ Le terme « négatif » utilisé dans cette étude ne renvoie pas à la gravité mais à la tolérance des hommes à accepter que ces derniers puissent subir des violences sexuelles.

de pouvoir partager leur expérience et de voir leur récit accueilli de manière positive par les hommes contribue favorablement à leur rétablissement.

La littérature ne fournit pas de réponse explicite à notre hypothèse de recherche, mais elle propose des éléments intéressants qui nous incitent à nous interroger davantage sur la question. En examinant les données de l'étude réalisée par Davies et Rogers (2006) et celles de Delker et ses collaborateurs (2022), il peut être intéressant de se demander si la violence sexuelle est véritablement perçue comme plus grave ou si elle apparaît simplement comme moins tolérable pour les hommes. En effet, cette forme de violence semble moins acceptable car elle entre en conflit avec leurs idéaux de masculinité, ce qui pourrait rendre sa reconnaissance plus difficile pour les hommes. Cependant, les données de l'étude menée par Delker et ses collaborateurs (2022) montrent que, malgré leurs idéaux sur le genre masculin, les hommes développent une certaine sensibilité envers les hommes qui subissent ce type de violence.

De plus, avec l'essor de mouvements tels que MeToo⁷ au cours des dernières années, la violence sexuelle envers les hommes bénéficie d'une plus grande couverture médiatique. De ce fait, la population est de plus en plus confrontée et sensibilisée à la problématique des violences conjugales envers les hommes. Dès lors, bien que la méconnaissance des différentes formes de violences conjugales soit parfois répandue parmi les hommes en général, certaines formes de violence suscitent davantage d'intérêt que d'autres. Par conséquent, les hommes deviennent plus conscients de leur existence et de leur impact.

Hypothèse 7 : Les scénarios où la violence conjugale se répète de manière quotidienne dans les 3 formes de violence sont évalués comme étant plus graves que les scénarios à événement unique dans les deux groupes.

Selon notre hypothèse, les scénarios où la violence conjugale se répète quotidiennement sous ses trois formes sont jugés plus graves que ceux où il s'agit d'un seul événement, et ce, dans les deux groupes de notre échantillon. Notre analyse statistique nous a amené à confirmer partiellement notre hypothèse de recherche. En effet, celle-ci se révèle valable uniquement pour les violences sexuelles et s'avère fautive pour les violences psychologiques et sexuelles.

⁷ MeToo est un mouvement social qui vise à dénoncer et à lutter contre les violences sexuelles. Ce mouvement encourage les victimes à dénoncer publiquement leurs expériences afin de provoquer des changements sociétaux majeurs (MeToo, sans date).

Par son caractère exceptionnel, la violence unique peut être souvent sous-estimée et minimisée par l'entourage et la victime elle-même. Cependant, un acte particulièrement grave, tel qu'un viol, peut être perçu comme plus grave qu'une violence répétée. Ceci va dépendre de la nature de l'acte (Gillepsie et al., 2024). De plus, les personnes semblent estimer que la violence répétée provoquerait des conséquences plus durables et profondes chez les victimes des violences conjugales (Yamawaki et al., 2009).

Notre analyse statistique a révélé que le caractère répétitif ou unique de la violence influence différemment les types de violences. Bien que cet impact soit minime entre les différentes formes de violence, il mérite réflexion.

Comme nos analyses statistiques l'ont démontré, leur caractère unique ou répété n'a pas d'impact significatif dans la perception de la gravité dans la violence psychologique et physique. Cependant, nous avons observé de manière descriptive, chez les hommes ne subissant pas de violences conjugales, une différence plus marquée de leur manière d'évaluer la gravité entre une violence unique et une violence répétée. Ces résultats pourraient suggérer que les hommes victimes de violences conjugales distinguent de manière moins conséquente une différence entre une violence unique et une violence répétée. La littérature montre que différentes formes de violences coexistent souvent dans un contexte de violences conjugales, et qu'il est rare qu'une seule forme de violence soit présente. Dès lors, nous pourrions émettre l'hypothèse que cette faible distinction s'explique par le fait que, dans leur relation, les hommes victimes de violences conjugales subissent régulièrement diverses formes de violences, indépendamment de leur fréquence. Par exemple, un homme pourrait avoir subi une violence sexuelle une seule fois, mais vivre quotidiennement d'autres formes de violences répétées. Il est aussi pertinent de se pencher sur la signification du caractère répétitif et unique pour ces deux groupes. Les hommes non-victimes de violences pourraient percevoir la notion « unique » ou « répétée » comme se rapportant à un seul acte de violence spécifique, alors que les hommes victimes interpréteraient cette notion comme la récurrence de diverses formes de violences infligées par l'agression. En d'autres termes, les hommes victimes de violences pourraient être moins sensibles à la distinction entre un acte unique et un acte répété, car leur réalité de violences leur a montré que chaque forme, quelle que soit sa fréquence, entraîne des souffrances importantes.

Toutefois, l'évaluation de la gravité des violences sexuelles est influencée par le caractère répété ou unique de celles-ci. La littérature quant à ce constat est extrêmement pauvre. Cependant, elle peut ouvrir la porte à divers questionnements concernant les facteurs pouvant expliquer ce résultat. Tout d'abord, nous pourrions nous interroger sur l'impact de l'intensité de l'acte. Comme nous l'avons mentionné auparavant, un acte unique d'une extrême violence peut être perçu comme plus étant plus grave en raison de la brutalité immédiate, comparativement à des actes répétés, qui pourraient, dans certains cas, être moins violents physiquement, bien qu'ils restent tout aussi traumatisants psychologiquement.

La rareté et l'exception de l'acte pourrait également influencer la perception de la gravité de la violence sexuelle. En effet, un acte unique de violence sexuelle pourrait être considéré comme étant exceptionnel, brisant radicalement la norme de sécurité ou de confiance que la victime ou la société pouvait ressentir. Ensuite, comme énoncé dans les hypothèses précédents (5 et 6), certains hommes se montrent moins tolérables face aux hommes victimes de violences sexuelles en raison de la confrontation aux attentes et idéaux sociétaux liés à la masculinité. Dès lors, la victime d'un acte unique de violence sexuelle pourrait se sentir plus isolé ou coupable, ce qui peut renforcer l'idée que l'acte unique est particulièrement grave.

Lorsque la violence sexuelle est répétée, certains hommes pourraient inconsciemment normaliser la situation, percevant chaque acte individuel comme faisant partie d'un tout, plutôt que comme des actes distincts. Cette normalisation peut conduire à minimiser la gravité perçue des actes répétées à un acte unique.

Tous ces éléments pourraient être intéressants à investiguer afin de saisir les raisons qui amènent les hommes victimes de violences conjugales et les hommes tout-venants à évaluer la violence sexuelle unique comme étant plus importante que la violence sexuelle répétée.

6 LIMITES DE L'ÉTUDE

Les résultats de cette étude doivent être interprétés avec prudence, en tenant compte des limites que nous avons pu identifier. Les limites mentionnées ci-dessous mettent en évidence certains aspects à considérer, mais ne sont pas exhaustives.

Au cours d'une réflexion approfondie sur notre recherche, diverses considérations importantes ont pu émerger. Premièrement, la taille relativement restreinte de notre échantillon sur les hommes victimes de violences conjugales peut soulever des inquiétudes quant à la généralisation des résultats à une population plus générale et aux conclusions de nos hypothèses. En effet, ces derniers pourraient présenter des réticences à participer à l'étude en raison de la stigmatisation sociale associée à leur situation, ce qui pourrait limiter la taille de l'échantillon et l'ouverture des participants. Il est donc important de reconnaître que cette limitation pourrait nuire à la représentativité des conclusions. Cependant, la majorité de nos hypothèses se sont révélées significatives, ce qui pourrait indiquer que l'impact de cette limite est moins important.

En ce qui concerne la méthodologie de collecte de données, nous pouvons nous interroger sur la fiabilité et la validité que celle-ci pourrait susciter. Premièrement, les hommes victimes de violences conjugales ayant participé à l'étude de manière volontaire pourraient présenter des caractéristiques particulières, telles qu'une plus grande disposition à parler de leur expérience, ne pas avoir été confrontés aux mêmes formes de violences, etc.

De plus, les expériences des hommes victimes de violences conjugales peuvent varier considérablement en fonction de divers facteurs. Dans le cadre de notre étude, certains facteurs n'ont pas été pris en compte, ce qui pourrait rendre difficile la généralisation des résultats. Par exemple, nous aurions pu distinguer les personnes qui sont actuellement victimes de violences et celles qui l'ont été dans le passé, plutôt que de regrouper ces deux situations et de les considérer comme équivalentes dans notre questionnaire. Par la suite, nous aurions pu leur demander depuis combien de temps ils ne sont plus en relation. Cela nous aurait permis d'évaluer s'il existait des différences entre les personnes encore en relation violente et celles ayant quitté une relation violente, ainsi que d'analyser l'impact de la durée de la séparation sur le processus de rétablissement.

Une troisième limite est que nous n'avons pas limité notre questionnaire aux hommes avec orientation hétérosexuelle alors que notre littérature s'est intéressée à la violence perpétrée par

une femme envers un homme. Cette limite pourrait venir entraver la généralisation de nos résultats à une population hétérosexuelle.

Une dernière limite importante réside de dans la décision de certains participants d'annuler leur participation en raison de la difficulté à aborder les expériences de violences conjugales. En effet, nous pouvons constater que le lien de l'étude a été ouvert plus de 243 fois. Parmi ces 243 ouvertures, 80 hommes ont déclaré être victimes de violences conjugales. Toutefois, aucun d'entre eux n'a terminé l'étude. Cette constatation met en lumière les freins potentiels et des obstacles incontournables que les études portant sur la problématiques des violences conjugales et particulièrement sur les hommes victimes de violences conjugales. Par exemple, nous avons pu constater qu'il est très difficile pour un homme et une femme de s'auto-déclarer en tant que victime et de partager les expériences comme celles-ci.

La passation du questionnaire pourrait potentiellement être aussi difficile qu'une perspective de devoir témoigner.

7 INTERETS ET PERSPECTIVES

Cette recherche s'inscrit dans une volonté de mieux comprendre le vécu des hommes victimes de violences conjugales, ainsi que de saisir la perception de cette violence à leur égard à travers les yeux mais également à travers les yeux d'hommes tout-venant ne subissant aucune violence conjugale. L'objectif de cette étude était d'ouvrir le débat sur l'amélioration d'une meilleure compréhension de cette problématique sociétale majeure et encore souvent trop sous-estimée.

Même si notre recherche n'a pas abouti à confirmer de manière significative toutes les hypothèses testées, elle offre une exploration intéressante de concepts souvent investigués de manière indépendante, mais rarement conjointement. De plus, il serait opportun de répliquer cette étude afin d'obtenir des résultats plus robustes et significatifs. Par exemple, l'augmentation de l'échantillon des hommes victimes de violences conjugales pourraient apporter des données plus valides et fiables. Il est également primordial de prendre en compte les limites mentionnées auparavant afin d'améliorer et de garantir une meilleure méthodologie. Toutefois, cette étude ouvre la porte à des questionnements et recherches futurs enrichissants.

Les hypothèses non confirmées suscitent également un intérêt particulier, incitant à explorer des explications alternatives à la lumière de littérature existante. De même, les hypothèses confirmées en accord avec la littérature ont permis de développer des raisonnements et compréhension plus approfondie en reliant les différents concepts et connaissances abordés dans cette étude. En élargissant les concepts théoriques, nous avons pu réaliser une exploration approfondie des écrits scientifiques.

Tout d'abord, la confirmation de notre première hypothèse de recherche nous a conduit à nous interroger sur l'impact, indirect ou direct, que peuvent avoir les services d'aide ou d'accueil aux hommes victimes de violences conjugales sur leurs capacités de résilience et sur leurs symptômes dépressifs.

La seconde hypothèse, en revanche, n'a pu être confirmée, ce qui a soulevé plusieurs interrogations, d'autant que la littérature existante n'offre pas de réponse claire. En effet, les recherches sur l'impact de la parentalité sur le développement de capacités de résilience dans

le cadre de violences conjugales sont encore très limitées. Toutefois, les éléments recueillis suggèrent qu'il serait important de s'interroger sur la manière dont les violences conjugales subies influencent la relation des hommes avec leurs enfants, et, par extension, leur rôle parental. Il serait également pertinent d'explorer les processus par lesquels les hommes victimes tentent de rétablir ou de maintenir des relations familiales saines avec leurs enfants malgré les violences subies. Des recherches futures pourraient se concentrer sur ces aspects et les examiner plus en détail.

Ensuite, nous nous sommes également questionnés sur l'impact du soutien social que pouvait offrir une activité professionnelle et le statut civil sur les capacités de résilience et sur les symptômes du TSPT. En effet, la littérature évoque que certaines caractéristiques socio-démographiques pourraient améliorer la résilience chez les victimes et diminuer le risque d'apparition de symptômes psychotraumatiques. Cependant, la majorité des études a été réalisée sur la population des femmes victimes. Dès lors, il serait intéressant de saisir les différences pouvant exister entre les deux genres afin de leur apporter une compréhension et une prise en charge qui leur sont propres.

Les hypothèses relatives à la perception de la gravité des différentes formes de violence, ainsi que l'impact du caractère unique ou répétée de ces dernières ont également suscité des questionnements. Premièrement, il serait pertinent de saisir l'impact du manque de connaissances sur problématique des hommes victimes de violences conjugales au sein de la population générale et quelle influence cela peut avoir sur l'évaluation de la gravité des différentes formes de violences. Ensuite, la littérature concernant la différence de gravité perçue entre une violence unique ou une violence répétée reste fortement limitée. Dès lors, il serait donc important de mener davantage de recherches sur la question.

8 CONCLUSION

La problématique des hommes victimes de violences conjugales, bien que moins connues que celle des femmes, représente une réalité incontestable et préoccupante. Cette étude a permis de mettre en lumière différents aspects de cette problématique, en soulignant non seulement la souffrance des victimes, les obstacles sociétaux et institutionnels, mais également l'impact de croyances sociétales sur la perception de la gravité des différentes formes de violences au sein d'un contexte de violences conjugales qui peuvent entraver la reconnaissance et la prise en charge de ces situations.

L'étude a montré que les stéréotypes de genre, qui associent la violence domestique presque exclusivement aux hommes agresseurs et aux femmes victimes, rendent souvent invisibles les hommes qui subissent des violences. Ces stéréotypes alimentent un tabou qui non seulement décourage les hommes à dénoncer ces abus, mais contribue à leur marginalisation dans le discours public et dans les réponses institutionnelles.

Les hommes victimes de violences conjugales semblent souffrir des troubles psychologiques similaires à ceux observés chez les femmes dans des situations comparables. En effet, notre étude a révélé que ces hommes présentaient des symptômes dépressifs et traumatiques plus prononcés que ceux observés chez des hommes n'ayant pas subi de violence conjugale. De plus, nous avons également mis en lumière la relation entre de bonnes capacités de résilience et une réduction d'expression de ces troubles psychologiques chez les victimes de violences conjugales.

La parentalité demeure un aspect peu exploré quant à son influence potentielle sur les capacités de résilience des hommes victimes de violences conjugales, soulignant ainsi le besoin de recherches plus approfondies. Bien que notre étude n'ait pas démontré que la présence d'enfants augmenterait la résilience chez ces hommes, la littérature consultée a toutefois révélé que les enfants jouent un rôle déterminant dans les décisions de rester dans une relation violente. De plus, cet aspect de l'étude a souligné la nécessité d'apporter des changements aux dispositifs judiciaires, médicaux et sociaux afin que ces hommes victimes de violences conjugales n'hésitent plus à mettre fin à leur relation par peur des répercussions sur la garde de leurs enfants.

La perception de la gravité des trois formes de violences examinées a révélé des observations intéressantes. Tout d'abord, les résultats statistiques et la littérature ont montré que la violence psychologique est généralement perçue comme moins grave et moins significative que la violence physique en raison de l'invisibilité de ses conséquences. De plus, être victime de violences conjugales ou non influencerait la manière dont serait perçue la violence psychologique. La littérature a mis en avant que les victimes de violences conjugales perçoivent cette forme de violence comme la plus dévastatrice pour santé mentale, avec des effets durables. Cependant, le fait que ce type de violence se répète ou n'apparaît qu'une seule fois n'a aucun impact sur la manière dont sa gravité est perçue.

La violence physique, souvent perçue comme plus grave que la violence psychologique en raison des blessures physiques et des preuves tangibles qu'elle engendre, est également perçue différemment selon si l'homme subit des violences conjugales ou s'il n'en subit pas. Tout comme pour la violence psychologique, son caractère répétitif ou unique n'influence pas le jugement de sa gravité.

Bien que la violence sexuelle ne soit pas perçue comme plus grave que les deux autres formes de violences, les hommes y sont particulièrement sensibles en raison de la confrontation qu'elle provoque avec les attentes et idéaux sociétaux liés à la masculinité. Par ailleurs, le fait de subir ou non des violences n'influence pas la perception de la gravité de ce type de violence. Cependant, son caractère répétitif ou unique affecte différemment la manière dont cette gravité est perçue. Une violence unique de violence sexuelle est perçue comme étant plus grave qu'une violence répétée.

Même si l'intérêt pour cette problématique s'accroît au fil des années, le manque de données spécifiques et de structures adaptées pour accueillir ces hommes renforce leur isolement et leur vulnérabilité. Il est impératif de reconnaître l'existence de cette violence pour adapter les dispositifs légaux, médicaux et sociaux afin qu'ils répondent efficacement à toutes les victimes, sans distinction de genre.

9 BIBLIOGRAPHIE

Afifi, T., MacMillan, H. et al. (2009). Mental health correlates of intimate partner violence in marital relationships in a nationally representative sample of males and females. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(8), 1398 – 1417.

DOI: [10.1177/0886260508322192](https://doi.org/10.1177/0886260508322192)

Agaibi C.E., & Wilson J.P. (2005). Trauma, PTSD, and resilience: a review of the literature. *Trauma Violence Abuse*, 6(3):195-216.

doi: [10.1177/1524838005277438](https://doi.org/10.1177/1524838005277438).

Albert, M. (2021). Dissociation péritraumatique, résilience et psychotraumatisme dans le cadre des violences conjugales. Liège.

Alhabib, S., Nur, U. & Jones, R. (2010). Domestic Violence Against Women: Systematic Review of Prevalence Studies. *J Fam Viol*, 25, 369–382.

<https://doi.org/10.1007/s10896-009-9298-4>

Allen-Collinson, J. (2009). A marked man: A case of female-perpetrated intimate partner abuse. *International Journal of Men's Health*, 8(1), 22-40.

<https://doi.org/10.3149/jmh.0801.22>

Ali, P., Dhingra, K. & McGarry, J. (2016) A literature review of partner violence and its classifications, *Aggression and violent behavior*, 31, 16 - 25.

<https://doi.org/10.1016/j.avb.2016.06.008>

Alvarez, N.F., Rodriguez, A.A., & Gomez, Y.F. (2022). Resilience and associated factors in women survivors of Intimate Partner Violence: a systematic review. *Anales de Psicología*. 38(1), 177-190.

<https://doi.org/10.6018/analesps.461631>

Amnesty International Belgique. (2015). Qu'est-ce que la violence conjugale. Amnesty International Belgique.

Blavier, A. (2022). Psychotraumatisme.

Boardman, J.D., Blalock, C.L. & Button, T.M.M. (2009). Sex differences in the Heritability of Resilience. *Twins Res Hum Genet*, 11(1), 12-27.

[DOI: 10.1375/twin.11.1.12](https://doi.org/10.1375/twin.11.1.12)

Bontoux, E., Ploquin, C., Telmon, N., Savall, F. & Gimenez., L. (2020). Vécu des hommes victimes de violences conjugales : étude qualitative au sein de l'unité médico-judiciaire de Toulouse L'expérience des hommes victimes de violences conjugales : une étude qualitative dans une unité médico-légale française, *La Revue de Médecine Légale*, 11(3), 92-99.

<https://doi.org/10.1016/j.medleg.2020.05.002>

Bonomi, A., Rivara, F. et al. (2008). Intimate Partner Violence Among Men: prevalence, chronicity and health effects. *American Journal of Preventive Medicine*, 34(6), 478-485.

[DOI : 10.1016/j.amepre.2008.01.029](https://doi.org/10.1016/j.amepre.2008.01.029)

C. Thomas, J., & Kopel, J. (2023). Male victims of sexual assault: a review of the literature. *Behavioral sciences*, 13.

[DOI: 10.3390/bs13040304](https://doi.org/10.3390/bs13040304)

Candela, K. (2016). Protecting the invisible victim: Incorporating coercive control in domestic violence statutes: Protecting the invisible victim. *Family Court Review*, 54 (1), 112–125.

<https://doi.org/10.1111/fcre.12208>

Capezza, N. M., & Arriaga, X. B. (2008a). Factors associated with acceptance of psychological aggression against women. *Violence Against Women*, 14(6), 612–633.

[DOI: 10.1177/1077801208319004](https://doi.org/10.1177/1077801208319004)

Chamberland, C., Léveillé, S., & Baraldi, R. (2006). Différences dans la perception de la violence conjugale selon le genre. 4.

Chatterji, S., & Heise, L. (2021). Examining the bi-directional relationship between intimate partner violence and depression : findings from a longitudinal study among women and men in rural Rwanda. *SSM- Mental Health*, 1.

<https://doi.org/10.1016/j.ssmmh.2021.100038>

Conseil du Statut des femmes. (2005)

<https://csf.gouv.qc.ca/>

Cook, Philip W. (2009). *Abused Men: The hidden side of Domestic violence*. 2nd Edition.

Corbally, M., Hine, B.A & al. (2023). Characteristics of Men Who seek help from an Irish Domestic Abuse Helpline: The mencallhelp study. *Springer Publishing Company*, 14(4).

[DOI: 10.1891/PA-2023-0017](https://doi.org/10.1891/PA-2023-0017)

Crann, S.E. & Barata, P.C. (2016). The Experience of Resilience for Adult Female Survivors of Intimate Partner Violence: A Phenomenological Inquiry. *Sage*, 22(7), 853-875.

[DOI: 10.1177/1077801215612598](https://doi.org/10.1177/1077801215612598)

Dai, Q. & Smith, G.D. (2023). Resilience to depression: implication for psychological vaccination. *Frontiers in Psychiatry*.

[DOI : 10.3389/fpsy.2023.1071859](https://doi.org/10.3389/fpsy.2023.1071859)

Davies, M. et Rogers, P. (2006). Perceptions des victimes masculines dans les agressions sexuelles représentées : une revue de la littérature. *Aggression and Violent Behavior*, 11 (4), 367–377.

<https://doi.org/10.1016/j.avb.2006.01.002>

Delage, M., Sanchez, M., Bruno, J-L. & Degiovani, M. (2012). Les violences conjugales, phénomène social, problème systémique. *Thérapie familiale*, 33(2), 105-121.

[DOI10.3917/tf.122.0105](https://doi.org/10.3917/tf.122.0105)

Delker, B. C., Salton, R., McLean, K. C., & Syed, M. (2020). Who has to tell their trauma story and how hard will it be? Influence of cultural stigma and narrative redemption on the storytelling of sexual violence. *PLoS ONE*, 15(6), e0234201.

<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0234201>

Delker, B. C., Michel, P. K., Turner, K., & McLean, K. C. (2022). Perceptions of Physical, Sexual, and Psychological Violence Stories: A Registered Report. *Collabra: Psychology*, 8(1).

<https://doi.org/10.1525/collabra.36330>

Dhungana, S., Koirala, R., Ojha, S.P, & Thapa, S.B. (2022). Resilience and its association with post-traumatic stress disorder, anxiety, and depression symptoms in the aftermath of trauma: a cross-sectional study from Nepal. *SSM – Mental Health*, 2.

<https://doi.org/10.1016/j.ssmmh.2022.100135>

Dim, E., & Lysova, A. (2021). Male victims' experiences with and perceptions of the criminal justice response to intimate partner abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(15-16).

<https://doi.org/10.1177/08862605211001476>

Douglas, E.M. & Hines, D.A (2011). The helpseeking experiences of men who sustain intimate partner violence: an overlooked population and implications for practice. *Journal of Family Violence*, 26(6), 473-485.

[doi: 10.1007/s10896-011-9382-4](https://doi.org/10.1007/s10896-011-9382-4)

Dwarumpudi, A., Mshana, G. et al. (2022). Coping responses to intimate partner violence: narratives of women in North-west Tanzania. *Taylor & Francis*.

<https://doi.org/10.1080/13691058.2022.2042738>

Dworkin, E. R., Brill, C. D., & Ullman, S. E. (2019). Social reactions to disclosure of interpersonal violence and psychopathology: A systematic review and metaanalysis. *Clinical Psychology Review*, 72, 101750.

<https://doi.org/10.1016/j.cpr.2019.101750>

Entilli, L., & Cipolletta, S.(2017). When the woman gets violent: the construction of domestic abuse experience from heterosexual men's perspective. *J Clin Nurs.*, 26 (15-16), 2328 – 2341.

[DOI: 10.1111/jocn.13500](https://doi.org/10.1111/jocn.13500)

Fernandez -Fillol C., et al. (2023). The role of resilience in the relationship between intimate partner violence severity and ICD-11 CPTSD severity. *European Journal of Psychotraumatology*, 15(1).

[DOI: 10.1080/20008066.2023.2285671](https://doi.org/10.1080/20008066.2023.2285671)

Gillespie, K., Adhikary, S., Kimball, H., & al. (2024). Une évaluation des vidéos éducatives pour les femmes victimes de violences domestiques et familiales dans les établissements de santé : protocole pour une revue systématique à méthodes mixtes. *Systematic review*.

<https://doi.org/10.1186/s13643-024-02625-x>

Gouvernement du Québec. (2023). Formes de violences. Gouvernement du Québec.

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violences>

Hammock S., G., South, D., Williams, C. & Janit, A.S. (2015). Perceptions of psychological and physical aggression between heterosexual partners. *Journal of Family Violence*, 30(1).

[DOI:10.1007/s10896-014-9645-y](https://doi.org/10.1007/s10896-014-9645-y)

Hester, M., (2015). Portrayal of women as intimate partner domestic violence perpetrators. *Violence against women*, 18(9), 1067-1082.

<https://doi.org/10.1177/1077801212461428>

Hines, D. & M. Douglas, E. (2011). Symptoms of Posttraumatic Stress Disorder in Men who sustain Intimate Partner Violence: a study of help seeking and community samples.

Psychology of Men & Masculinity, 12(2), 112-127.

[doi: 10.1037/a0022983](https://doi.org/10.1037/a0022983)

Hogan, K., Clarke, V. & Ward, T. (2021). Men's experience of help seeking for female-êtrated intimate partner violence: a qualitative exploration. *Whiley*, 21(4), 934-945.

[DOI: 10.1002/capr.12409](https://doi.org/10.1002/capr.12409)

Huntley, A. L., Potter, L., Williamson, E., Malpass, A., Szilassy, E., & Feder, G. (2019).

Help-seeking by male survivors of domestic violence and abuse (DVA): a systematic review and qualitative evidence synthesis. *BMJ Open*, 9(6), 1-13.

[DOI : 10.1136/bmjopen-2018-021960](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2018-021960)

Institut Pour l'Égalité des Femmes et des Hommes [IEFH]. (2010).

Komlenac, N., Lamp, E. and Hochleitner, M. (2023). Not always a “buffer” : self-compassion as moderator of the link between masculinity ideologies and help-seeking intentions after experiences of intimate partner violence.

<https://doi.org/10.1177/0886260523116976>

Lapierre, S., & Côté, I. (2014), La typologie conjugale de Johnson : quand une contribution proféministe risque d'être récupérée par le discours masculiniste et antiféministe. *Intervention*, no 40, 69 - 79.

Laughrea, K., Bélanger, C., & Wright, J. (1996). Existe-t-il un consensus social pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale? *Santé mentale au Québec*, 21(2), 93-116.

<https://doi.org/10.7202/032400ar>

Lelaurain, S., Fonte, D. et al. (2022). Les représentations sociales associés à la violence conjugale : de la psychologisation à la légitimation des victimes. *Les cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*.

[DOI10.3917/cips.119.0211](https://doi.org/10.3917/cips.119.0211)

Léveillé, S., Lefebvre, J., Ayotte, R., Marleau, J. D., Forest, M., & Brisson, M. (2009). L'autodestruction chez des hommes qui commettent de la violence conjugale. *Bulletin de psychologie*, Numéro 504(6), 543-551.

[DOI: 10.3917/bupsy.504.0543](https://doi.org/10.3917/bupsy.504.0543)

Lloyd, S.A., & Emery, B.C. (1990). The context and dynamics of intimate aggression against women. *Journal of Social and Personal Relationships*, 17(4-5).

<https://doi.org/10.1177/02654075001740>

Machado, A., & Farinha, D. (2023). Men's perceptions of why they stay in intimate partner violent heterosexual relationships: a systematic review, 73.

<https://doi.org/10.1016/j.avb.2023.101876>

ManKind Initiative (2021). Male victims of domestic abuse and partner abuse : 55 key facts.
<https://www.mankind.org.uk/wp-content/uploads/2021/04/55-Key-Facts-about-Male-Victims-of-Domestic-Abuse-and-Partner-Abuse-Final-Published-April-2021.pdf>

McManus, S. et al. (2022). Intimate partner violence, suicidality, and self-harm: a probability sample survey of the general population in England. *Lancet Psychiatry*, 9(7), 574-583.
[DOI: 10.1016/S2215-0366\(22\)00151-1](https://doi.org/10.1016/S2215-0366(22)00151-1)

McGlinchey, E., Spikol, E., & Armour, C. (2023). Experiences and mental health impacts of intimate partner violence against men and boys: a rapid review.

McLeod, D.A., Ozturk, B et al. (2024). Male survivors of domestic violence, challenges in cultural responses, and impact on identity and help-seeking behaviors: a systematic review. *Trauma, violence & abuse*, 25(2), 1397 – 1410.
[DOI: 10.1177/15248380231177318](https://doi.org/10.1177/15248380231177318)

Metoo (sans date).
<https://metoomvmt.org/>

Michaud, Y. (2014). Définir la violence. *Les Cahiers Dynamiques*, 60, 30-36.
<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2014-2-page-30.htm>

Miller, E., & McCaw B. (2019). Intimate Partner Violence. *N Engl J Med* , 380(9):850-857.
[Doi: 10.1056/NEJMra1807166.](https://doi.org/10.1056/NEJMra1807166)

Morgan, W. , & Wells, M. (2016): ‘It’s deemed unmanly’: men’s experiences of intimate partner violence (IPV), *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 27(3), 404-418.
<https://doi.org/10.1080/14789949.2015.1127986>

National Intimate Partner and Sexual Violence Survey (sans date).
<https://www.cdc.gov/nisvs/about/index.html>

OMS (2021).

Plan d'Action National définition en matière de lutte contre la violence entre partenaires, 2004-2007, p. 8-10.

https://www.brudoc.be/opac_css/doc_num.php?explnum_id=442

Public santé, Égalité des chances (sans date).

<https://www.brabantwallon.be/bw/files/files/public/sante/egalit-des-chances/Statistiques.pdf>

Randle, A. A., & Graham, C. A. (2011). A review of the evidence on the effects of intimate partner violence on men. *Psychology of Men & Masculinity*, 12(2), 97 - 111.

[DOI: 10.1037/a0021944](https://doi.org/10.1037/a0021944)

Richardson, H., & Kloess, A. (2022). It was different because I was a man”: A qualitative evidence synthesis exploring the lived experiences of adult male survivors of female-perpetrated intimate partner abuse. *Aggression and Violent Behavior*, 61.

Robinson, S., Ravi, K. et al. (2021). A systematic review of barriers to formal help seeking for adult survivors of IPV in the United-States, 2005 – 2019. *Sage*, 22(5), 1279 – 1295.

[DOI: 10.1177/1524838020916254](https://doi.org/10.1177/1524838020916254)

Rollero, C., & Speranza, F. (2020). Intimate Partner Violence And Resilience: The experience of Women in Mother-child assisted living centers. 17(22).

[doi: 10.3390/ijerph17228318](https://doi.org/10.3390/ijerph17228318)

Sadlier, K. (2015). La violence dans le couple : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité, du changement pour le professionnel. *Les Cahiers Dynamiques*, 66, 76-84.

<https://doi.org/10.3917/lcd.066.0076>

Sangeetha, J., Mohan., S., Hariharasudan., A., & Nawaz., N. (2022). Strategic analysis of intimate partner violence (IPV) and cycle of violence in the autobiographical text –When I Hit You, 8(6).

[DOI : 10.1016/j.heliyon.2022.e09734](https://doi.org/10.1016/j.heliyon.2022.e09734)

Santos, A.P., Caridade, S. & Cardoso, J. (2019). Violência nas relações íntimas juvenis:

(des)ajustamento psicossocial e estratégias de coping. *Contextos Clínicos*, 12(1).

[10.4013/ctc.2019.121.01](https://doi.org/10.4013/ctc.2019.121.01)

Savard, N. (2019). Les réseaux de soutien des mères victimes de violences conjugales et leur impact sur le stress. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 3 , 141 – 156.

Scott-Storey, K., O'Donnell, S., Ford-Gilboe, M., Varcoe, C., Wathen, N., Malcolm, J. & Vincent, C. (2023). What about men? A critical review of men's experience of intimate partner violence. *Trauma, violence & abuse*, 24(2), 858-872.

DOI: [10.1177/15248380211043827](https://doi.org/10.1177/15248380211043827)

Sears, H. A., Byers, E. S., Whelan, J. J., Saint-Pierre, M., & The Dating Violence Research Team. (2006). "If it hurts you, then it is not a joke": adolescents' ideas about girls' and boys' use and experience of abusive behavior in dating relationships. *Journal of Interpersonal Violence*, 21, 1191–1207.

DOI: [10.1177/0886260506290423](https://doi.org/10.1177/0886260506290423)

Seff, L. R., Beaulaurier, R. L., & Newman, F. L. (2008). Nonphysical abuse: findings in domestic violence against older women study. *Journal of Emotional Abuse*, 8, 355–374.

<https://doi.org/10.1080/10926790802278933>

Shanthakumari, R.S., Chandra, P.S., Riazantseva, E., & Stewart, D.E. (2014). Difficulties come to humans and not trees and they need to be faced': A study on resilience among Indian women experiencing intimate partner violence. *Sage Journals*, 60(7), 703-710.

<https://doi.org/10.1177/0020764013513440>

Simmons, S. B., et al. (2018). Long-Term Consequences of Intimate Partner Abuse on Physical Health, Emotional Well-Being, and Problem Behaviors. *Journal of Interpersonal Violence*, 33(4): 539-570.

DOI: [10.1177/0886260515609582](https://doi.org/10.1177/0886260515609582)

Sivarajasingam, V., Webber, I., Riboli-Sasco, E., Alaa, A., & El-Osta, A. (2022). Investigating public awareness, prevailing attitudes and perceptions towards domestic violence and abuse in the United Kingdom: a qualitative study. *BMC Public Health*, 22(1):2042.

[doi: 10.1186/s12889-022-14426-9](https://doi.org/10.1186/s12889-022-14426-9)

Stets, J. E., & Straus, M. A. (1995). Gender differences in reporting marital violence and its medical and psychological consequences. *Physical Violence in American Families*.

DOI: [10.4324/9781315126401-12](https://doi.org/10.4324/9781315126401-12)

Straus, M. A., & Gelles, R. J. (1986). Societal change and change in family violence from 1975 to 1985 as revealed by two national surveys. *Journal of Marriage and the Family*, 48(3), 465–479.

<https://doi.org/10.2307/352033>

Straus, M.A., & Ramirez, I.L. (2007). Gender symmetry in prevalence, severity, and chronicity of physical aggression against dating partners by university students in Mexico and USA. *Aggress Behav*, 33(4):281-90.

DOI: [10.1002/ab.20199](https://doi.org/10.1002/ab.20199)

Straus, M., & Scott, K. (2009). Gender symmetry in partner violence : the evidence, the denial, and the implications for primary prevention and treatment.

The Council of Europe, sans date.

<https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention>

Tshoane, S., Olutola, A.A., Bello, P.O., & Mokofeng, J.T. (2024). Domestic violence against men: unmuting the reality of the forgotten gender. *Cogent Social Sciences*, 10(1).

<https://doi.org/10.1080/23311886.2024.2304990>

Tsirigotis, K. & Luczak, J. (2018). Resilience in women who experience domestic violence. *Psychiatric Quarterly*, 89(1), 201-211.

DOI : [10.1007/s11126-017-9529-4](https://doi.org/10.1007/s11126-017-9529-4)

UQAM. (2018). Questionnaire sur la résilience de Connor-Davidson Adaptation canadienne-française.

<https://martinehebert.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/145/EVISSA-M-7.-CD-RISC.pdf>

Université de l'Alberta (sans date). La violence sexuelle chez les hommes.

<https://www.ualberta.ca/en/media-library/ualberta/current-students/sexual-assault-centre/la-violence-sexuelle-chez-les-hommes.pdf>

Vanneau, V.(2006). Maris battus. *Ethnologie Française*, 36, 697 – 703.

<https://doi.org/10.3917/ethn.064.0697>

Vasseur, P., Dupont, C., & Salmon-Rey, C.(2020). Hommes victimes de violences conjugales constants et perspectives. *La revue de Médecine Légale*, 11(2), 56-62.

<https://doi.org/10.1016/j.medleg.2020.03.001>

Welzer-Lang, D. (2009). Les hommes battus. *Empan*, 73, 81-89.

[DOI10.3917/empan.073.0081](https://doi.org/10.3917/empan.073.0081)

Williams, C., Richardson, D. S., Hammock, G. S., & Janit, A. S. (2012). Perceptions of physical and psychological aggression in close relationships: a review. *Aggression and Violent Behavior*, 17(6), 489–494.

<https://doi.org/10.1016/j.avb.2012.06.005>

Xu, X. H., et al. (2022). Intimate Partner Violence Victimization and Depressive Symptoms in Sichuan, China: Are There Gender Variations? *Journal of Interpersonal Violence*, 37(5-6): NP2538- NP2564.

[DOI: 10.1177/0886260520944564](https://doi.org/10.1177/0886260520944564)

Yamawaki, N., Ostenson, J., & Brown, C.R. (2009). The Functions of Gender Role Traditionality, Ambivalent Sexism, Injury, and Frequency of Assault on Domestic Violence Perception. *Sage Pub*, 15(9), 1126-1142.

[DOI: 10.1177/1077801209340758](https://doi.org/10.1177/1077801209340758)

Kim, E.Y.Y., Nelson, L.E., Pereira, T.L., & Shorey, S. (2023). Barriers to and facilitators of help-seeking among men who are victims of domestic violence: a mixed-studies systematic review. *Trauma Violence Abuse*, 25(3), 2189-2203.

[DOI: 10.1177/15248380231209435](https://doi.org/10.1177/15248380231209435)

ANNEXES

Annexe 1. Tableau provenant de l'étude de Straus et Scott (2009)

Table 1. Examples of the Approximately 200 Studies Showing Gender Symmetry in Assault			
Study	Severity Of Assault	Perpetrator	
		Male	Female
1975 National Family Violence Survey (Straus et al 1980)	Minor Severe	11.6% 3.8%	12.1% 4.6%
1985 National Family Violence Survey (Gelles & Straus 1990)	Minor Severe	11.3% 3.0%	12.1% 4.4%
Canadian National Survey (Lupri, 1990)	Minor Severe	17.8% 10.1%	23.3% 12.9%
Canadian General Social Survey (1999)	Overall rate	7.0%	8.0%
British Crime Survey (1996)	Overall rate	4.2%	4.1%
National Co-morbidity Study (Kessler, 2001)	Minor Severe	17.4% 6.5%	17.7% 6.2%
National Alcohol and Family Violence Survey (Straus, 1995)	Overall rate Severe	9.1% 1.9%	9.5% 4.5%
Dunedin Health and Development Study (US Dept of justice 1999)	Overall rate	27.0 %	34.0%
National Violence Against Women Survey (Tjaden & Thoennes, 2000)	Overall rate	1.3%	0.9%
Youth Risk Behavior Survey (Centers For Disease Control, 2006)	Overall rate	8.8%	8.9%
National Youth Survey (Wofford-Mihalic, Elliott, & Menard, 1994).	Overall rate Severe	20.2% 5.7%	34.1% 3.8%
% of Emergency room visits for PV (Annals of Emergency Medicine, 200??)		19.0%	20.0%

Annexe 2. Tableaux des moyennes des variables métriques.

<i>Variables métriques</i>		Hommes victimes (N = 20)	Hommes non-victimes (N=60)
<i>Dépression</i>		17.75 (13.78)	5.17 (5.09)
<i>Résilience</i>		54.8 (20.16)	69.2 (8.83)
<i>Trouble du stress post-traumatique</i>		28.95 (15.55)	/
<i>Perception de la gravité de la violence conjugale</i>	Physique unique	4.65 (0.59)	4.17 (0.98)
	Physique répétée	4.75 (0.44)	4.35 (0.82)
	Psychologique unique	4.15 (0.67)	3.63 (0.94)
	Psychologique répétée	4.2 (0.77)	3.73 (1)
	Sexuelle unique	4.5 (1)	4.48 (0.77)
	Sexuelle répétée	4.4 (0.82)	3.87 (0.98)

Annexe 3. Grande ANOVA hypothèse 7

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées
Tests des hypothèses pour les effets inter-sujets

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Groupe	1	14.6006944	14.6006944	6.12	0.0156
Erreur	78	186.2138889	2.3873575		

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées
Tests univariés des hypothèses pour les effets intra-sujets

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
RepUni	1	0.20069444	0.20069444	0.55	0.4599
RepUni*Groupe	1	0.36736111	0.36736111	1.01	0.3181
Erreur(RepUni)	78	28.38055556	0.36385328		

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F	Pr > F aj.	
						G - G	H-F-L
Type	2	19.08888889	9.54444444	16.07	<.0001	<.0001	<.0001
Type*Groupe	2	0.77222222	0.38611111	0.65	0.5234	0.5202	0.5234
Erreur(Type)	156	92.64444444	0.59387464				

Annexe 4. ANOVA violence psychologique

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées
Tests des hypothèses pour les effets inter-sujets

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Groupe	1	7.2520833	7.2520833	5.08	0.0269
Erreur	78	111.2416667	1.4261752		

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées
Tests univariés des hypothèses pour les effets intra-sujets

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
RepUni	1	0.16875000	0.16875000	0.65	0.4217
RepUni*Groupe	1	0.01875000	0.01875000	0.07	0.7885
Erreur(RepUni)	78	20.17500000	0.25865385		

Annexe 5. ANOVA violence physique

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées

Informations sur le niveau des mesures répétées		
Variable dépendante	physunique	physrepetee
Niveau de RepUni	1	2

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées
Tests des hypothèses pour les effets inter-sujets

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Groupe	1	5.85208333	5.85208333	5.86	0.0178
Erreur	78	77.89166667	0.99861111		

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées
Tests univariés des hypothèses pour les effets intra-sujets

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
RepUni	1	0.60208333	0.60208333	1.65	0.2022
RepUni*Groupe	1	0.05208333	0.05208333	0.14	0.7063
Erreur(RepUni)	78	28.39166667	0.36399573		

Annexe 6. ANOVA violence sexuelle

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées

Informations sur le niveau des mesures répétées		
Variable dépendante	sexunique	sexrepetee
Niveau de RepUni	1	2

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées
Tests des hypothèses pour les effets inter-sujets

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Groupe	1	2.26875000	2.26875000	1.97	0.1642
Erreur	78	89.72500000	1.15032051		

La procédure GLM
Analyse de variance à mesures répétées
Tests univariés des hypothèses pour les effets intra-sujets

Source	DDL	Type III SS	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
RepUni	1	3.85208333	3.85208333	8.84	0.0039
RepUni*Groupe	1	2.00208333	2.00208333	4.59	0.0352
Erreur(RepUni)	78	33.99166667	0.43579060		